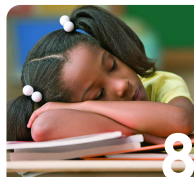




4



8



32

- 4 • Des jeunes entre privations et souffrance psychologique
- 8 • Le point sur la généralisation des nouveaux rythmes scolaires
- 11 • Travaux personnels encadrés : bien plus qu'un exposé
- 17 • Quel rôle pour les délégués des élèves ?
- 32 • Entrepreneurs à 14 ans !

numéro 383 - Novembre-décembre 2014

# LA VOIX DES PARENTS

DOSSIER

Spécial  
enseignement  
supérieur

WITH

# CEFAM

REACH YOUR INTERNATIONAL  
BUSINESS AMBITIONS

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT.  
PROGRAMMES DU BAC AU MBA.  
100% DOUBLE-DIPLÔME // FRANCE / ÉTATS-UNIS.

- Titre certifié Niveau 1 par l'État.
- BBA et MBA.



**CONCOURS :**  
Samedi 13 décembre 2014  
Samedi 10 janvier 2015

**PORTES OUVERTES :**  
Samedi 13 décembre 2014 à 10 h  
Samedi 24 janvier 2015 à 10 h

EN ASSOCIATION AVEC DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES ACCRÉDITÉES PAR L'AACSB



Northeastern  
University

Boston



TEMPLE  
UNIVERSITY

Philadelphia



PACE  
UNIVERSITY

New York City



SIENNA  
College

Loudonville



RIDER  
UNIVERSITY

Lawrenceville

**CEFAM**

CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN DE MANAGEMENT

Contact : Marc-Henri Wach - 04 72 85 73 63 - marchenri.wach@cefam.fr

[www.cefam.fr](http://www.cefam.fr)

# L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Valérie Marty

**C**ette rentrée 2014 aura été marquée par la généralisation de la réforme des rythmes scolaires aux 23 000 communes ayant des écoles. Tous les écoliers français ont donc cinq matinées de classe, le « sésame de la réussite scolaire » à la française !

Selon la dernière enquête de la PEEP réalisée en septembre 2014, 67 % des parents interrogés estimaient que cette réforme n'aura aucun impact sur la réussite des élèves contrairement aux ambitions affichées par le ministère de l'Éducation nationale.

Ce résultat n'a rien d'étonnant car c'est bien ce qui se passe dans la classe qui est primordial : le contenu des programmes, les méthodes d'enseignement, l'évaluation des élèves, etc. Ce ne sont pas des activités périscolaires mises en place (ou pas !) de manière très inégalitaire selon les territoires qui vont remédier à l'échec scolaire...

A la PEEP on ne se lassera pas de répéter que c'est également la relation de l'École avec les parents qui est fondamentale car sans eux aucune réforme ne peut aboutir avec succès. C'est en consultant et en associant les parents que le système scolaire pourra s'améliorer.

Alors que l'École française, d'après toutes les études internationales, apparaît peu encline à faire réussir ses élèves, à les élever à un niveau supérieur, à jouer son rôle d'« ascenseur social », à former des jeunes qualifiés pour intégrer le monde professionnel... celle-ci est engluée dans une réforme de l'aménagement du temps scolaire, coûteuse et inégalitaire.

Hélas, nous ne pouvons que constater que nous sommes passés à côté des réformes essentielles à l'école primaire...

Valérie Marty, Présidente nationale de la PEEP

## sommaire

numéro 383 - Novembre-décembre 2014

### EDUCATION

• ZOOM 4

Des jeunes entre **privations et souffrance psychologique**

GRAND TÉMOIN 7

Michèle Barzach, présidente de l'UNICEF-France

• VIE SCOLAIRE 8

– Le point sur **la réforme des rythmes scolaires**

– **Travaux personnels**

encadrés : bien plus qu'un exposé

• UN MÉTIER À LA UNE 14

L'armée de terre

• PARENTS D'ÉLÈVES, MODE D'EMPLOI 17

Les délégués des élèves

### DOSSIER

• L'enseignement supérieur en France 19



### LA VIE DE LA PEEP

• Questionnaire Peep sur la rentrée scolaire 26

### MAGAZINE

• BLOC-NOTES 28

• SORTIES EN FAMILLE 29  
Guerre et paix au **Mémorial de Caen**

• APRÈS L'ÉCOLE 31  
**Tir à l'arc, 1, 2, 3... visez !**

• SOCIÉTÉ 32  
**Entrepreneurs à 14 ans !**

Code d'accès pour le numéro 383  
(novembre-décembre 2014) :  
VDP383JK6

# Des Jeunes ENTRE PRIVATIONS

Pour la deuxième année consécutive, l'UNICEF-France a organisé une grande consultation nationale auprès des jeunes âgés de 6 à 18 ans. Le constat se révèle sombre : les enfants en situation défavorisée accumulent les difficultés, plus du tiers des sondés est en souffrance psychologique, et pire, l'école aggrave ces difficultés.

**E**couter les enfants. Voilà l'objectif du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), réalisé à travers la consultation de 11 232 enfants âgés de 6 à 18 ans de mars à mai 2014. En effet, qui de mieux que les enfants pour parler... des enfants. « C'est un projet tout à fait novateur : on a donné la possibilité à des enfants de s'exprimer sur ce qu'ils vivent au quotidien, explique Serge Paugam, chercheur et sociologue ayant encadré l'étude avec Catherine Dolto. C'est quelque chose qui est peu fait par les enquêtes sur les jeunes car on fait généralement parler les adultes. » Il s'agissait de demander aux enfants de raconter leur vie chez eux, avec leur famille, leurs amis, à l'école ou encore dans leur quartier à travers plus de 150 questions au sein de quatre axes : les droits, la vie de tous les jours, l'éducation et les loisirs, et la santé. L'étude, intitulée « Adolescents en France : le grand malaise » dévoile alors certaines conclusions particulièrement inquiétantes.

## « Inégalités cumulatives »

Tout d'abord, la question de la pri-

vation matérielle. L'étude révèle que plus de 17% des enfants et adolescents consultés seraient en situation de privation, « c'est-à-dire de pauvreté » précise Michèle Barzach, présidente d'UNICEF-France. Ces jeunes ont par exemple répondu par la négative à des questions telles que « Est-ce que je mange trois repas par jour ? » ou « Ai-je un endroit pour faire mes devoirs au calme ? »... En plus de s'accroître avec l'âge, la privation augmente également fortement chez les enfants vivant en famille monoparentale (27 %) et ceux vivant dans un quartier « insécurisant » (32 %). Avec des conséquences sur l'intégration sociale : « Les résultats confirment que vivre en situation de privation constitue pour les enfants et les adolescents un facteur de risque de vivre en même temps des



Plus d'un tiers des jeunes âgés de 6 à 18 ans (36%) affirment être en souffrance psychologique.

expériences de difficultés d'intégration. Il s'agit donc bien d'un phénomène d'inégalités cumulatives. » Si l'étude de 2014 diffère – notamment les questions posées



## Le Défenseur des Enfants

Le Défenseur des enfants a pour mission de défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant définis par la loi ou par un engagement international de la France. L'institution est sous l'autorité du Défenseur des droits, autorité indépendante de rang constitutionnel. Le Défenseur des enfants s'appuie sur un réseau de 450 délégués qui accueillent enfants et adultes dans les permanences. Il peut notamment demander des informations, saisir une autorité compétente, et être saisi pour informer d'une atteinte à un droit de l'enfant, d'un cas de discrimination, solliciter une réflexion, etc. Renseignements : [defenseurdesdroits.fr](http://defenseurdesdroits.fr).

# ET SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE



**Serge Paugam**, chercheur et sociologue qui a encadré l'étude 2014 de l'Unicef-France  
« Adolescents en France : le grand malaise »



## « L'ÉCOLE EST UN LIEU QUI RABAISSE LES PLUS FAIBLES »

**L'enseignement principal de l'étude, concernant l'école, est qu'elle « ne joue pas son rôle de reconnaissance et de protection ». Qu'est-ce que cela signifie ?**

L'école devrait valoriser l'élève et le pousser à donner le meilleur de lui-même. Or, nous constatons que pour beaucoup d'enfants il y a l'angoisse à l'école de ne pas réussir, d'être dévalorisé par les résultats, qui provient de la pression forte émise par l'école et les parents. Quand ils ont de mauvaises notes, ils ont le sentiment que l'école les rabaisse, les humilie au lieu de les aider.

**52 % des répondants disent pouvoir raconter leur problème à un adulte à l'école. C'est très faible ; comment l'expliquer ?**

24 % des enfants disent avoir peur des adultes à l'école, la crainte d'être rabaisés. Pour les enfants en situation de privation, le taux passe à 32 %. L'école est très angoissante pour les enfants qui ont le plus de difficultés. Or, pour pouvoir confier ses problèmes, il faut avoir confiance. L'école devrait être un lieu d'émancipation, de compensation pour les enfants qui

vivent des tensions dans le domaine familial. Or, l'école reproduit les inégalités et rabaisse les plus faibles.

Aujourd'hui, quand l'école est confrontée à des éléments perturbateurs, la seule solution est de les exclure du système scolaire, alors que l'enfant éprouve déjà des difficultés dans sa vie personnelle. Cela explique le décrochage et interroge sur les manières d'enseigner et d'accompagner les plus faibles. L'école ne doit pas être seulement un lieu qui permette d'avoir de bons résultats scolaires mais doit permettre de réussir dans la vie.

**72 % avouent que leur journée est trop longue et qu'ils sont fatigués l'après-midi. Les nouveaux rythmes scolaires amélioreront-ils ce taux ?**

Ils vont dans le bon sens. Ce résultat montre que le système scolaire, du point de vue des rythmes, n'est pas adapté et que la fatigue joue dans les difficultés à l'école. Il faut ajouter que les enfants ont parfois des déplacements importants pour se rendre à l'école, ne donnant pas les conditions pour réussir ces longues journées.

aux jeunes – de celle de 2013, cette dernière notait déjà qu'il existait « un lien direct entre la privation matérielle ressentie par les jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent pour s'intégrer dans la société ». Les jeunes touchés par la privation matérielle sont donc de plus victimes de difficultés d'intégration sociale, mais aussi de souffrance psychologique.

### Souffrance psychologique et suicide

En effet, si plus du tiers (36%) des jeunes âgés de 6 à 18 ans affirment être en souffrance psychologique, ce sentiment est sensiblement plus fort chez les jeunes touchés par la privation matérielle. De plus,

alors que 11 % des jeunes disent ne pas pouvoir compter sur leur père et 4,2 % sur leur mère – ce qui induit une forme de souffrance psychologique –, ces taux passent respectivement à 23,6 % et 10,9 % chez les jeunes en situation de privation matérielle. Le résultat est également plus élevé chez les jeunes vivant dans une famille monoparentale ou recomposée. L'étude ajoute : « Ne pas être valorisé par ses parents peut constituer une souffrance tout aussi forte que ne pas pouvoir compter sur eux ». Or, plus de 17 % des jeunes disent ne pas se sentir valorisés par leur père et 10 % par leur mère, ce taux augmentant chez les jeunes (suite page 6)



Les conduites à risques sont plus importantes chez les ados vivant des tensions avec leurs parents.



L'étude de l'Unicef-France montre que les jeunes angoissés de ne pas réussir à l'école sont davantage touchés par la souffrance psychologique.

nes qui vivent dans la privation. Et l'étude de préciser : « La privation en termes de niveau de vie a une forte probabilité d'être vécue par les enfants et les adolescents comme une souffrance. Ce n'est peut-être pas la privation en tant que telle qui explique cette souffrance, mais plutôt les effets qui l'accompagnent en termes de difficultés d'intégration sociale. »

En outre, la souffrance psychologique augmente avec l'âge pour atteindre son paroxysme dans la tranche d'âge des 15 ans et plus (43 %). C'est ainsi que chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans, 31,5 % ont déjà pensé au suicide et 11 % ont déjà tenté de se suicider. Ces taux sont plus élevés chez les filles, plus touchées par la souffrance psychologique, chez les jeunes en situation de privation (21 % ont déjà tenté de se suicider) et chez ceux vivant dans une famille monoparentale ou recomposée, même si, là encore, ce n'est pas le fait de vivre dans une telle famille qui explique ce phénomène mais les facteurs qui y sont associés. Les réseaux sociaux se révèlent par ailleurs être un facteur d'angoisse pouvant entraîner des formes de harcèlement et augmentant les risques de tentative de suicide.

### L'école n'aide pas les jeunes en souffrance

Dans une société qui se veut démocratique et égalitaire comme la nôtre, l'école devrait être un refuge pour les jeunes en situation de privation et/ou en souffrance

psychologique. Pourtant, la consultation de l'UNICEF dévoile que l'école ne fait qu'amplifier les difficultés de ces jeunes. Selon l'étude, « elle ne joue pas son rôle de reconnaissance ni de protection ». Quelques chiffres étayant cette idée : 45 % se sentent angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école ; un tiers déclare pouvoir faire l'objet de harcèlement ou être ennuyé à l'école ; 8 % se sentent en insécurité à l'école ; 24 % déclarent avoir peur des adultes à l'école.

Chacun de ces résultats est plus élevé lorsqu'il s'agit des jeunes en situation de privation ou vivant dans une famille monoparentale ou recomposée. De plus, les jeunes qui se sentent en insécurité à l'école ou qui ont peur des adultes ont un risque plus élevé de penser au suicide ou de faire une tentative de suicide, et les jeunes angoissés de ne pas réussir à l'école sont davantage touchés par la souffrance psychologique. L'étude explique : « Les difficultés ressenties par les enfants et les adolescents à l'école peuvent aussi (en plus des difficultés liées à la privation ou d'intégration sociale, ndlr) provenir d'une pression excessive sur leurs résultats et donc sur leur réussite. Le sys-

tème scolaire français, est, à bien des égards, de nature élitiste. Il instaure une hiérarchie entre les élèves et discrimine de fait les mauvais élèves. » Et d'ajouter : « Le système d'éducation français, loin de corriger les inégalités, en réalité les amplifie. La souffrance relationnelle qui traverse l'institution scolaire devient un défi que l'on ne pourra vraiment relever que si l'on y plante des lieux ou des temps d'écoute pour être attentifs à ce que les enfants et les adolescents ont à dire. »

Cette étude de l'UNICEF dévoile ainsi les difficultés matérielles, relationnelles et psychologiques que peuvent ressentir les jeunes aujourd'hui. Mais, plus encore, elle révèle un phénomène cumulatif : un jeune en situation de privation matérielle a moins de chance d'être intégré socialement et sera davantage sujet à l'angoisse, aux peurs, à la souffrance psychologique que les autres, voire à l'échec scolaire et au suicide. Ces « inégalités cumulatives, conclut l'étude, précèdent les difficultés que ces jeunes risquent de voir se prolonger au moment de leur vie adulte ». Ecouter et aider les jeunes n'en devient alors que plus important. ■

EC



## L'AFEV POINTE LES DIFFICULTÉS DES ENFANTS DE ZEP

Lors de la journée contre l'échec scolaire qu'elle a organisée le 24 septembre, l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) a dévoilé les résultats d'une enquête comparant des écoliers de zones d'éducation prioritaire (ZEP) et des écoliers de quartiers favorisés. Le constat de l'enquête réalisée auprès de 633 enfants est criant : les premiers ont un fort manque de « capital culturel » par rapport aux seconds. Ainsi, 10 % à 20 % des

enfants de quartiers prioritaires se trouvent « dans un état de dénuement culturel particulièrement important » : pas de départ en vacances, de spectacle, de visite de musée, de livres... Seuls 47 % des enfants de ZEP lisent le soir avant de dormir, contre 77 % des enfants de quartiers favorisés. De plus, les premiers sont moins aidés par leurs parents pour leurs devoirs (24 % des enfants de ZEP ne le sont jamais contre 7 % pour les autres enfants) et se couchent plus tard.

# Grand Témoin

MICHÈLE BARZACH, PRÉSIDENTE DE L'UNICEF-FRANCE

## « APPRENDRE À ÉCOUTER LES JEUNES, À LES ACCOMPAGNER »

### Quelle est l'action d'UNICEF-France ?

Le combat de l'UNICEF se porte auprès du grand public et des pouvoirs publics et a deux priorités : apporter la connaissance de l'état des enfants dans le monde et plaider pour la collecte de fonds pour agir sur la santé, l'éducation, la protection de toutes les violences, sur des questions plus spécifiques comme, actuellement, Ebola, et financer des urgences sur des programmes de développement d'autres pays.

### Pourquoi l'UNICEF a-t-elle effectué cette étude ?

La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale, l'éducation et le droit à la participation des enfants sont le centre de notre plaidoyer. Nous apportons alors des indicateurs permettant d'avoir une photographie d'une situation et des enfants en France. A travers une méthodologie fiable encadrée notamment par Serge Paugam, on a voulu donner la parole aux enfants et surtout aux adolescents, et fournir des éléments d'analyse et de compréhension à leur situation en France.

### Quels en sont les enseignements généraux ?

Tout d'abord, l'idée de privation. Elle touche 17 % des enfants, et cette question devient plus importante à partir de 15 ans et chez les enfants vivant dans une famille monoparentale et dans un quartier insécurisant. Ce qui ressort est que cette situation entraîne l'exclusion sociale et un mal-être. L'étude démontre également la prévalence des idées suicidaires et des conduites addictives à un niveau inquiétant. La fragilité particulière des filles ainsi que le poids important qu'ont pris les réseaux sociaux dans les questions de harcèlement sont aussi préoccupants. On a été frappé par le fait que les questions sur les angoisses et les idées suicidaires sont très liées à la présence sur les réseaux sociaux.

### En quoi est-ce grave que l'école ne joue pas son rôle de « protection » et de « reconnaissance » ?

La consultation démontre que tout ce qui altère le niveau de protection ou ne montre pas que l'enfant est valorisé a un rôle très déséquilibrant voire amenant à la souffrance. Or, les chiffres montrent que les ados ont la forte angoisse de ne pas réussir. C'est le résultat du modèle français très axé sur les résultats et non sur le partage, ainsi que la conséquence de la pression énorme que mettent les parents. Les élèves pensent qu'avoir de bons résultats est le seul moyen pour s'en sortir. Le problème est que les enfants qui sont le plus angoissés sont déjà les enfants défavorisés qui n'ont pas les moyens d'avoir de bons

Médecin gynécologue et psychanalyste, Michèle Barzach (née en 1943 à Casablanca, Maroc) fut ministre de la Santé et de la Famille de 1986 à 1988 dans le gouvernement de Jacques Chirac.



Unicef / William Daniels

Elle est notamment connue pour ses combats pour le statut des femmes et contre les discriminations. Elle a tenu de nombreuses fonctions bénévoles dans les domaines de la santé, de la recherche ou du développement durable dans des organisations telles que L'Organisation mondiale de la Santé ou la Banque Mondiale (au département Santé, Nutrition et Population). Le 5 juin 2012, elle succède à Jacques Hintzi à la présidence de l'UNICEF-France.

résultats, ce qui augmente les risques de souffrance psychologique... L'école ne joue pas son rôle d'égalité mais, au contraire, son élitisme confirme les inégalités. Il y a un ensemble d'éléments qui se conjuguent pour faire de l'école un lieu de risques physiques et psychologiques.

### Quelles sont les mesures à prendre pour que le constat s'améliore ?

Ces éléments doivent obliger à une réflexion. Par exemple, il faut sensibiliser les parents à conditionner l'usage du numérique selon l'âge, les postures psychologiques... L'étude montre qu'il y a énormément d'ados qui n'ont pas de contrôle parental : les parents n'ont pas pris la mesure du poids des réseaux sociaux. Les idées de suicide proviennent aux deux tiers de l'utilisation des réseaux sociaux. Aussi, l'école est trop à côté des nouveautés technologiques. Et ce n'est pas normal que l'Education nationale soit le plus gros budget, que nul autre pays ne dépense autant que la France pour cela et que la politique dysfonctionne. Une école avec autant de souffrance et d'inégalités, c'est qu'il y a un problème. Il faut apprendre à écouter les jeunes, à les accompagner, à reconsidérer la qualité du lien social.

### Tout cela fait beaucoup de points négatifs : y a-t-il tout de même de l'espoir ?

Bien sûr ! C'est déjà important d'avoir pu récolter toutes ces informations. Et puis, pour faire un bon traitement, il faut le bon diagnostic ! Mais il ne faut pas mettre dix ans pour le prescrire !

# Le POINT SUR La RÉFORME DE

Un peu plus d'un mois après la rentrée scolaire et la généralisation de la réforme des rythmes scolaires, nous avons souhaité faire un point. Si certains ont dû s'adapter à ces nouveaux rythmes depuis l'année dernière, la majorité des élèves de primaire – et leurs parents ! - découvre tout juste une nouvelle organisation de vie scolaire avec plus ou moins de difficultés. Et avec un sentiment dominant plutôt négatif quant à l'intérêt de cette réforme.

« **O**n a l'obligation de jouer le jeu. » Même si Jean-Claude Houssard, maire de

Boulleville, petite commune de l'Eure à quelques encablures d'Honfleur, n'est pas convaincu que cette réforme serve à grand chose, il est tout de même allé jusqu'au bout de la démarche pour cette rentrée 2014. Résultat : « 11 personnes embauchées dont les ATSEM et un coût qui s'élève à 270 000 euros pour les 230 enfants du regroupement scolaire avec Saint-Maclou ». Au choix, sur sa seule commune, quatre ateliers gratuits sont proposés sur un temps quotidien de



Outre qu'elle a créé de nombreux problèmes d'organisation au sein des écoles, la généralisation des nouveaux rythmes scolaires a creusé des inégalités : tous les élèves n'étant pas logés à la même enseigne en ce qui concerne les temps d'activité périscolaire.

45 minutes sur 4 jours. Pour les 65 enfants qui ont choisi d'en bénéficier (sur un effectif de 95), informatique, sport, théâtre et soutien scolaire sont au menu. « Avec 4 ateliers, 4 intervenants et 4 groupes de 18 élèves en moyenne qui changent toutes les semaines, on ne fait pas de l'épicerie mais presque. Et tout cela n'a été budgétisé que jusqu'en décembre-janvier, après on va voir. » Même si une éventuelle petite participation des parents ne représenterait qu'une goutte

d'eau, cela serait une question de principe mais également une pression supplémentaire. « Si les parents payent ils peuvent alors exiger un plus grand service. D'autre part, les parents qui seraient concernés sont ceux qui travaillent et qui payent déjà pour la garderie. Ce n'est pas une loi pour les parents qui travaillent. »

## Des problèmes de discipline

Si 60 % des Français désapprouvaient encore la réforme à la veille de la rentrée selon un sondage CSA pour RTL publié le 1<sup>er</sup> septembre 2014, la nouvelle organisation du temps scolaire - entrée en vigueur en septembre 2013 dans une commune sur cinq - a bien été généralisée à toutes les écoles cette année. Si la durée du temps scolaire reste inchangée (24 heures hebdomadaires), une matinée supplémentaire de classe le mercredi matin (voire le samedi matin, mais c'est beaucoup plus rare) est donc mise en place. Chronobiologie, redistribution des



## Nouveaux Rythmes, mode d'emploi

- une semaine de 24 heures de classe pour tous les élèves ;
- 5 matinées d'enseignement ;
- une pause méridienne dont la durée ne peut être inférieure à 1 h 30 ;
- des activités périscolaires encadrées par des agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), animateurs, éducateurs territoriaux d'activités physiques et sportives durant les plages horaires libérées ;
- une aide de 50 euros par an et par enfant scolarisé pour chaque commune, et une aide portée à 90 euros par enfant pour les communes les plus en difficulté.



# S RYTHMES SCOLAIRES

INTERVIEW

**Michel Leroux**, maire de Pont-Audemer (27)

## « Nous avons décidé de laisser de la souplesse en maternelle »

### Comment s'est passée cette deuxième rentrée scolaire appliquant ces nouveaux rythmes dans les six écoles de votre ville ?

Beaucoup mieux car nous avons fait des adaptations entre 2013 et 2014 étant donné que nous sommes un peu rodés. Nous avons décidé de laisser de la souplesse en maternelle pour respecter les temps de vie du petit enfant. La question de la sieste a donc été réglée. Tout est une question de volonté, il faut être sensible aux questions éducatives et c'est notre cas.

### Plus que de la sensibilité éducative, ne faut-il pas avoir les moyens ?

Il est évident que pour certaines petites communes c'est moins facile ; c'est pourquoi nous avons aidé deux communes sur l'intercommunalité à mettre en place la réforme. Pour notre ville le coût total se situe entre 250 000

et 300 000 euros par an, moins les aides de l'Etat. Grâce à notre volonté et notre détermination, nous nous sommes donné les moyens également d'évaluer et de suivre le dispositif grâce à la mise en place d'un grand conseil des écoles où se réunissent les délégués des enseignants et les parents au moins une fois par trimestre.

### Justement quels sont les retours que vous avez eus sur cette nouvelle organisation ?

L'évaluation que nous avons faite au mois de juin est sans appel au niveau du discours des enseignants qui trouvent les enfants plus disponibles le matin. Concernant les activités proposées, il y en a 80 et un peu moins de 90 % des élèves y participent (contre plus de 90 % l'année dernière). Chaque enfant s'inscrit au début du trimestre et aucune participation n'est demandée aux parents. Quelques élèves sont partis dans le système privé mais cela reste très marginal.

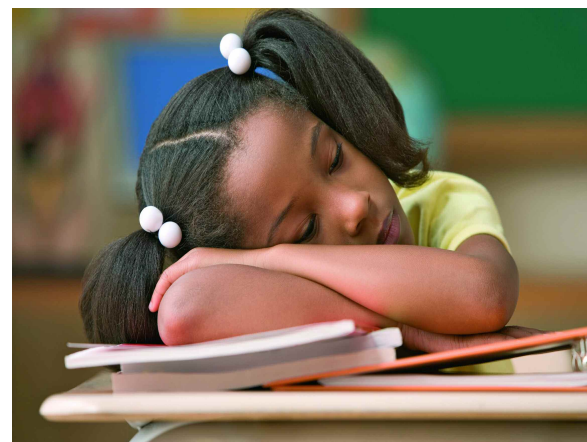
apprentissages... Cette matinée « en plus » permettrait de répartir plus efficacement les activités de la semaine en fonction des pics d'attention des élèves. De la théorie à la pratique : incohérence ou impasse d'emploi du temps, Louise, 6 ans en CP dans le 18<sup>e</sup> arrondissement à Paris, se retrouve avec un cours d'EPS d'1 h 30 et seulement 1h de classe, le mercredi matin !

Pour Astrid, enseignante de CM1 dans une autre école de la capitale, c'est toujours le même casse-tête organisationnel pour cette deuxième rentrée au régime 4 jours et demi. « Je suis pour une demi-journée supplémentaire mais sans réduire les après-midi car le programme reste le même. Avec des ateliers mardi et vendredi, aucune sortie n'est possible ; et le jeudi les élèves sont infernaux. Si avant, je prévoyais des activités plus cool le vendredi, désormais c'est le jeudi, la journée problématique. A l'inverse, j'avance moins

vite, à cause de leur fatigue chronique. Les vacances de la Toussaint seraient arrivées une semaine plus tôt, cela n'aurait pas été plus mal. » Côté pratique, sa classe est réquisitionnée dès 15 h 00 et elle est obligée de se réfugier en salle des maîtres. Là, parfois, elle assiste impuissante aux mauvais comportements des élèves dans le cadre périscolaire. « Ils mélangent le scolaire et les TAP (temps d'activité périscolaire) avec des règles de discipline qui ne sont plus les mêmes et des animateurs pas forcément compétents, qui se laissent déborder. Personnellement je me sens dépossédée de mes élèves ne sachant pas ce qu'ils font en ateliers et je n'ai pas l'impression que ces changements leur bénéficient. »

En tant que maman d'un fils scolarisé à Bondy (Seine-Saint-Denis), Astrid est tout aussi perplexe face à une école dans l'incapacité de l'informer sur les activités prévues. Et c'est bien ce problème de com-

munication de l'école vers les parents qu'elle constate également dans sa propre école. « Nous voyons beaucoup moins les parents si ce n'est plus du tout car nous ne sommes pas à la sortie des (suite page 10) »



Selon l'enquête Peep, pour 40 % des parents, cette réforme fatiguerait davantage les enfants !

classes ce qui oblige à transférer beaucoup d'informations par cahier de correspondance interposé ; cela complique le relationnel. »

### Le grand écart des TAP

Si justement le relationnel parents-enseignants doit désormais s'adapter à des modes de communication indirects, certains subissent en plus le manque d'informations. Preuve en est, ce courrier reçu par les parents de l'académie de Rouen en date du 30 septembre dernier et qui les informe, enfin, des raisons et des bienfaits de cette semaine avec 5 matinées. Jusque-là, pour beaucoup, aucune réunion ni consultation. Pour Jennifer, maman d'une petite Louise en classe de CP dans une école qui a adopté les nouveaux rythmes en 2013, les ateliers qui devaient être un choix des enfants s'est révélé un choix des animateurs eux-mêmes sans consultation des parents. D'autant qu'« en fonction de la compétence et de la sympathie des animateurs, l'activité est cool... ou beaucoup moins ! ». Pour cette maman, gratuité rime avec garderie déguisée à la vue des activités Kapla, puzzle et jeux de société.

Autre son de cloche dans la petite ville de Lampertheim, près de Strasbourg, Vanessa, maman de deux enfants,

est, elle, ravie des activités proposées à ses enfants : initiations sportives, création d'un conte musical, cours d'anglais ou de danse. L'organisation trimestrielle est bien rodée et la municipalité a mis les moyens mais cela a un prix pour les familles : 24 euros par enfant et par trimestre. Un coût qui s'ajoute aux activités extrascolaires que ses enfants n'ont pas abandonnées pour autant.

Alors faut-il en conclure qu'il faut payer pour que les enfants aient accès à des activités qualitatives et qu'il ne faut pas s'attendre à grand-chose quand il y a gratuité ? Certes non. Mais il est clair que les élèves qui sont scolarisés dans des communes riches ont plus de chances de bénéficier d'activités périscolaires attractives. Ce qui est le cas pour les enfants de Florence, en région bordelaise. Si l'année dernière elle payait 5 euros par enfant et par an à Eysines, cette année dans l'école de Saint-Médard-en-Jalles, où elle a scolarisé ses enfants, c'est gratuit et qualitatif. Danse, musique, photo, vélo ou encore « atelier attitude citoyenne » ravissent Camille (CM2), Manon (CE2), Luka (CE1) et Théa (Moyenne section). « Tout le



Ateliers ludo-pédagogiques attractifs et bien encadrés ou séances « jeux » s'apparentant plus à de la garderie... les temps d'activité périscolaire sont très variables d'une école à une autre...

monde y trouve son compte et ils sont très contents d'aller au TAP qu'ils choisissent eux-mêmes. »

### Bouleversements dans les familles

On le voit bien, cette réforme engendre des sentiments très divers chez les parents. Que l'on soit dans une commune avec des moyens financiers importants ou non, à la campagne ou en ville, dans une école avec des intervenants qualifiés et motivés... ou non. Mais on peut faire un constat : si le temps scolaire est désormais le même pour tous les élèves de primaire, les TAP creusent, eux, des inégalités entre les écoles et les communes sans partout « contribuer au développement de leur curiosité intellectuelle » ; ce qui est pourtant l'ambition du ministère si l'on se réfère au discours officiel relayé par le site [5matinees.education.gouv.fr](http://5matinees.education.gouv.fr). Sans oublier d'autres points négatifs comme la fatigue constatée chez un grand nombre d'enfants ainsi que les bouleversements dans la vie personnelle et professionnelle que cette réforme a provoqués dans les familles.

Comme le montre l'enquête Peep (lire ci-contre), la réforme des rythmes scolaires reste bel et bien un sujet à polémique pour la majorité des parents interrogés. Ce qui est loin d'instaurer un climat serein au sein de la communauté éducative alors même que des dossiers d'importance attendent la ministre Najat Vallaud-Belkacem, à commencer par la redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. S'il est connu qu'un clou chasse l'autre, cela n'est pas forcément vrai avec ce dossier des rythmes scolaires, qui pourrait devenir plus qu'une épine dans le pied de la ministre de l'Education nationale. ■

JNV

REPÈRE

## Des parents dubitatifs

Une enquête réalisée par la Peep du 12 au 19 septembre sur un échantillon de 4484 parents permet d'avoir une vue d'ensemble du ressenti des parents sur le terrain. Si 82 % des parents interrogés estiment que la rentrée scolaire s'est déroulée de manière satisfaisante, chez les 18 % de mécontents c'est la mauvaise organisation des TAP qui arrive en tête des doléances. Mais quand il s'agit de juger de l'intérêt pédagogique des activités proposées, ils sont 47 % à estimer qu'elles n'en ont pas.

Concernant plus généralement l'aménagement de ce nouveau temps scolaire, ils sont très nombreux (64%) à ne pas le trouver adapté aux élèves de maternelle. Enfin, 67 % des sondés ne pensent pas que cette réforme permettra aux élèves de mieux réussir à l'école ; pire, pour 40%, elle les fatiguerait davantage !

Retrouvez l'intégralité de l'enquête Peep sur le site de votre magazine [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com).

# Travaux personnels encadrés : Bien PLUS QU'UN exposé

Pendant leur année de première, les lycéens doivent mener à bien un projet de plusieurs semaines qu'ils devront soutenir devant un jury. La note de ces Travaux personnels encadrés, ou TPE, compte pour les épreuves anticipées du baccalauréat.

**C**e ne sont pas vraiment des exposés, encore moins de simples devoirs à la maison. En fait, les Travaux personnels encadrés n'ont pas grand-chose à voir avec ce que les lycéens de première avaient pu connaître jusque-là. Et c'est d'ailleurs ce qui fait tout leur intérêt. Le TPE est avant tout un travail de réflexion. Mené par groupe de 2 à 4, sa préparation s'étale sur 18 semaines d'octobre à février. Pendant cette période, les élèves se retrouvent 2 heures chaque semaine sous la direction d'un ou plusieurs enseignants chargés de les conseiller et de les orienter. Les premières séances de



Question historique, sujet d'actualité, controverse scientifique... La problématique du TPE doit nécessairement générer des avis divergents et porter à débat.

l'année sont mises à profit pour choisir le sujet du TPE, avec deux impératifs : couvrir au moins deux disciplines scolaires, (le Français et l'Histoire, la Physique et les SVT, par exemple) et porter sur l'un des thèmes définis au niveau national. Pour

l'année 2014-2015, trois thèmes communs à toutes les séries sont proposés : Individuel et collectif, Ethique et responsabilité, Santé et bien-être. S'y ajoutent des thèmes spécifiques, tels que Argent ou Consommation en série ES, Héros et personnages en série L, la mesure en S, etc.

Une fois le sujet cerné, la deuxième étape vise à définir une problématique, c'est-à-dire une question à laquelle le TPE va devoir répondre. Pourquoi l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne pose-t-elle problème ? Quelle est l'influence de la musique sur les êtres vivants ? Le clonage : progrès scientifique ou danger social ? La problématique doit nécessairement générer des avis divergents, porter à débat. Cette (suite page 12)

REPÈRE

## TPE, COEFF. 2

**Les élèves passent devant un jury composé de deux enseignants qui tiennent compte de l'intérêt du sujet, de la pertinence de la réflexion et de la qualité des documents. La clarté de la présentation et la capacité des candidats à répondre aux questions entrent aussi en ligne de compte. Cette épreuve, notée sur 12, est complétée par une note sur 8 sanctionnant la démarche et le sérieux des élèves tout au long de l'élaboration du projet. La note finale – affectée d'un coefficient 2 – compte pour les épreuves anticipées du baccalauréat, mais seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte...**

étape est essentielle, car de cette question de départ dépendra le résultat final et l'intérêt du TPE. Alors les élèves n'hésitent pas à y consacrer plusieurs séances et pour certains, c'est même un vrai casse-tête. « Au bout de plusieurs séances, nous nous sommes aperçus que nous ne trouvions pas assez d'informations sur le sujet parce que notre problématique était trop fermée. Alors nous avons décidé de complètement changer de sujet en cours de route », se souvient Camille, élève au lycée Victor Duruy de Mont-de-Marsan (40).

### La forme ne doit pas être négligée

Une fois la problématique validée par l'enseignant, débute le travail de documentation. Il est réalisé à partir des sources d'information habituelles (manuels scolaires, livres de la bibliothèque, journaux et bien sûr Internet), mais pour sortir du lot, les élèves doivent aller plus loin. Selon le sujet, ils seront peut-être amenés à visiter des musées ou des expositions, à rencontrer des spécialistes du sujet ou des témoins, à regarder des films ou des émissions de télé... Peut-être, pour répondre à leur problématique, jugeront-ils utile de rencontrer le responsable d'une association, de participer à une reconstitution historique ou de mener à bien une expérience scientifique. Toutes les idées sont bonnes à pren-

dre du moment qu'elles font avancer la réflexion. « Un jour, nous nous sommes rendues à Bordeaux pour rencontrer le consul des Etats-Unis, se souvient Camille. Cet entretien a vraiment apporté quelque chose de plus à notre TPE ».

Après avoir mis en commun ces informations, après les avoir ordonnées et synthétisées, les lycéens consacrent les ultimes séances à la mise en forme de leur TPE. Sur ce point aussi, ils devront faire preuve d'inventivité s'ils veulent susciter l'intérêt des examinateurs. Plutôt qu'un banal dossier à spirales, pourquoi ne pas opter pour un format plus original ? Certains élèves choisissent de présenter les résultats de leurs recherches sous la forme d'un site Internet ou d'un diaporama. D'autres vont jusqu'à enregistrer un journal télévisé, à monter une exposition de photos ou une pièce de théâtre. Tous les supports sont envisageables du moment qu'ils mettent en

valeur le contenu du TPE. Quoi qu'il en soit, l'idéal est que, dès le début de l'année, les élèves aient une idée assez précise de la forme que prendra le TPE afin de mieux diriger leurs travaux et de mettre de côté les documents susceptibles d'y apparaître.

### La méthode autant que le résultat

Une fois le TPE mis en forme, les élèves doivent le présenter devant un jury.



Manuels scolaires, livres de la bibliothèque, journaux, sites Internet... Le travail de documentation est primordial.



**Yoann et Pascal,** anciens élèves de première ES

## « NOTRE TRAVAIL A ÉTÉ RÉCOMPENSÉ »

« Ce qui nous a plu dans le TPE, c'est que l'on a travaillé sur un sujet que nous avons nous-mêmes choisi et que nous avons eu toute liberté pour le présenter comme nous le voulions. Nous avons choisi un sujet croisant le Français et les Sciences économiques et sociales, à savoir « Comment les hommes politiques influencent-ils la société ? ». Si nous avons trouvé rapidement le sujet, nous avons en revanche rencontré plus de problèmes pour la problématique. Nous avons mis près d'un mois pour la trouver.

Le travail de recherche aussi a été long, même si nous nous sommes contentés des livres et des journaux mis à notre disposition par le CDI du lycée, sans oublier bien sûr

Internet. Nous avons fait preuve de plus d'originalité pour la présentation finale puisque nous avons présenté notre TPE sous la forme d'une vidéo que nous avons diffusée au jury lors de l'oral. Ce moment a certainement été le plus stressant, dans la mesure où c'était le premier oral que nous passions et que la note finale comptait pour le bac. Mais nous nous sommes rendu compte que, dès lors que l'on avait bien préparé l'écrit et que nous maîtrisions les documents sur lesquels nous avons travaillé, l'oral ne pouvait que bien se passer.

Notre travail a été récompensé. Nous avons obtenu la note de 20 sur 20 à notre TPE ».



**Philippe**, professeur de français au lycée

## « La quantité de travail n'est pas insurmontable »

« Je dois avouer que lorsqu'en début d'année, je présente aux élèves ce qu'ils auront à faire dans le cadre de leur TPE, je vois bien que cela crée une certaine inquiétude chez certains d'entre eux. En réalité, la quantité de travail qu'ils ont à fournir n'est pas insurmontable. En général, une à deux heures de travail personnel par semaine suffisent pour venir à bout de son TPE dans les temps, à condition de ne pas s'éparpiller, ce que, malheureusement, beaucoup d'entre eux ont tendance à faire. L'autre risque majeur, c'est de tomber dans la banalité. Les élèves ne doivent surtout pas faire la même chose que leurs voisins car ils prennent le risque

d'ennuyer le jury, surtout s'ils passent dans les derniers à l'oral. Ils doivent réussir à surprendre, à étonner et surtout à intéresser les examinateurs. Pendant les deux heures hebdomadaires dédiées aux TPE, je regarde où en est chaque groupe et je leur donne des pistes pour avancer dans la bonne direction. Au final, la plupart des élèves gardent un bon souvenir de cette expérience. Ils apprécient cette façon de travailler. Ce qu'ils aiment surtout, c'est de pouvoir approfondir un sujet qu'ils ont eux-mêmes choisi. Et puis, comme seuls les points obtenus au-dessus de la moyenne sont pris en compte, c'est un bon moyen pour avoir de l'avance pour le bac. »

Cette dernière étape doit être préparée scrupuleusement, le matériel nécessaire collecté et vérifié, les tâches réparties, les prises de parole chronométrées. « Nous avons eu 30 minutes pour présenter notre sujet devant le jury. A la fin, les examinateurs nous ont posé des questions sur le fond, aussi bien sur ce que nous venions de dire que sur le document écrit que nous leur avons remis. Mieux vaut donc parfaitement connaître son sujet », conseille Camille.

Au-delà de la qualité des informations avancées et de la présentation, les examinateurs évaluent aussi la démarche empruntée pour parvenir à ce résultat. Ils s'appuient pour cela sur une synthèse que chaque élève doit leur remettre. Dans ce document, ce dernier recense les ressources sur lesquelles il s'est appuyé, décrit le cheminement de sa réflexion, justifie les choix qui ont été faits et fait le point sur les connaissances qu'il a acquises. Les examinateurs demanderont également à voir le carnet de bord, un autre document dans lequel les élèves, au fil des séances, recensent les questions qu'ils sont amenés à se poser, le matériel qu'ils ont à se procurer, le travail que chacun a à faire pour les prochaines séances, etc. Ils y notent également les noms et les fonctions des per-

sonnes qu'ils rencontrent, les références des documents qu'ils consultent, ainsi que leurs doutes et leurs impressions...

### Une nouvelle manière de travailler

Lancés il y a plus de 10 ans, les TPE n'ont plus à prouver leur intérêt pédagogique. Ils permettent aux élèves de sortir des sentiers battus en apprenant à travailler avec une méthodologie jamais rencontrée jusque-là qui leur sera utile non seulement pour la suite de leur cursus mais aussi dans leur vie professionnelle future. Grâce au travail de groupe, par exemple, ils n'ont d'autre choix que de se répartir les tâches, de s'accorder une confiance mutuelle, mais aussi d'écouter ce que les autres ont à dire, de trouver des arguments pour imposer leurs idées, éventuellement de faire des compromis pour trouver une position qui convienne à tous... Ils apprennent aussi à synthétiser une importante masse d'informations, à orienter leurs recherches pour ne pas s'éparpiller, à respecter des délais. Ils doivent enfin faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation. « Il nous est arrivé d'avoir des idées que nous avons fini par abandonner car cela nous semblait difficile de les intégrer dans notre travail ou de les aborder lors de l'oral. Il

ne faut pas hésiter à se remettre en question régulièrement ». Rarement, au cours de leur scolarité, les élèves ont été poussés à ce point à réfléchir sur un sujet donné et à s'impliquer autant dans un travail. ■

CB



Parce qu'il doit être réalisé à deux, trois ou quatre, le TPE apprend aux élèves à échanger entre eux, défendre leurs arguments, faire des concessions pour trouver un consensus, etc.

# L'armée de Terre

Militaire au sein de l'armée de Terre, ce n'est pas un métier, mais mille métiers. Les trois niveaux de la hiérarchie militaire regroupent une diversité unique au sein d'un seul corps : un « militaire du rang » peut par exemple être mécanicien, cuisinier, travailler dans l'infanterie ou l'artillerie ; un « sous-officier » peut travailler aux ressources humaines, être moniteur ou encore chef de groupe ; un « officier » a lui un rôle de gestion plus généraliste. L'armée de Terre recrute 10 000 personnes chaque année qui ont pour objectif notamment d'aider les citoyens français, de protéger les ressortissants français et européens, de stabiliser les « théâtres d'opération » ou encore d'aider les populations civiles à l'étranger.



L'armée de Terre est composée de 90 000 soldats, répartis sur l'ensemble du territoire français. Elle recrute environ 10 000 jeunes par an.

## La formation

Pour devenir militaire du rang, il faut avoir entre 17 ans et demi et 29 ans. Il n'y a pas de condition de diplôme mais des évaluations à passer. La formation se déroule pendant 4 à 6 mois : une formation générale militaire puis une formation en fonction de la spécialité choisie. Le

salaire de base est de 1 300 euros nets. Pour devenir sous-officier, il faut avoir entre 17 et 25 ans, être titulaire au minimum du bac et avoir réussi les épreuves de sélection. La formation se déroule également en deux temps : 8 mois de formation à l'Ecole de Saint-Maixent plus 5 à 36 semaines selon la spécialité. Le

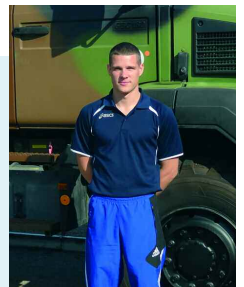


**Brigadier Tony Le Beuvant, 25 ans, militaire du rang, aide moniteur de sport**

## « On se dit qu'on sert à quelque chose »

« Je suis suppléant du moniteur qui est sous-officier, ce qui consiste principalement à organiser les séances de sport pour les militaires (de la course, du football, du parcours d'obstacles...). Je me suis engagé en 2012 après avoir travaillé 5 ans dans la manutention en intérim. Après mon Bac STI électronique, j'ai essayé d'entrer en STAPS car j'ai toujours voulu travailler dans le sport. Mais la fac, ce n'était pas fait pour moi... Je suis alors allé au CIRFA et j'ai vu que l'armée proposait ce poste d'aide moniteur. On était 12 candidats à passer des tests sur 3 jours : tests psychotechniques, physiques, de français, de maths, et j'ai été

sélectionné. Il y a beaucoup de pratique lors de la préparation aux examens, on ne reste pas 8 heures assis sur une chaise comme à la fac... Ce qu'on fait ici est toujours différent, on ne voit pas le temps passer. Et c'est une fierté d'être au service de la France et de se dire qu'on sert à quelque chose. Si on est rigoureux et si on respecte les ordres, tout se passe bien et si on est motivé, on peut très vite monter en grade. D'ailleurs, si tout va bien, en janvier je devrais intégrer l'école de Saint-Maixent pour devenir sous-officier... »





**Lieutenant-colonel Eric de Lapresle**, chef du bureau marketing et communication de recrutement, Direction des ressources humaines de l'Armée de Terre

## « TOUT MILITAIRE EST UN SOLDAT, UN COMBATTANT, AVANT D'ÊTRE UN SPÉCIALISTE »

**Quels sont les grands contours de la formation que vous donnez aux jeunes qui souhaitent s'engager dans l'armée ?**

La formation allie cours théoriques et pratiques. L'objectif est de développer chez les jeunes engagés le goût de l'effort, de leur enseigner des savoir-faire et un savoir-être, valables pour la vie. Les soldats acquièrent tout au long de leur parcours militaire (formation continue), des savoir-faire spécifiques comme transverses, assortis très souvent de qualifications reconnues, atouts pour la reconversion. Ils apprennent aussi les règles d'hygiène et de rusticité en opération, la solidarité et l'entraide entre « frères d'armes ». La méthode est la progressivité.

**Quelle est l'évolution possible au sein de l'armée de Terre ?**

L'armée de Terre se caractérise par un escalier social développé : 70 % des sous-officiers sont issus des

militaires du rang et 70 % des officiers ont été sous-officiers ou militaires du rang.

**Pour un jeune, entrer dans l'armée nécessite-t-il des conditions particulières, des aptitudes spécifiques ?**

Indépendamment de l'aptitude médicale établie par un médecin militaire, cela nécessite une réelle motivation et une bonne condition physique. Par ailleurs, sans que cela soit un impératif, le niveau de diplôme de nos jeunes soldats tend à augmenter du fait de la concurrence. Si chacun a sa chance, tout le monde ne peut pas entrer dans l'armée de Terre.

**Quelles sont les principales caractéristiques du soldat ?**

Le soldat adhère à un code moral de 11 articles où les valeurs d'honneur, de discipline, de fraternité, de respect d'autrui sont mises en avant. Le soldat s'engage pleinement au service de la France. C'est sa grande fierté.

salaires de base est de 1 400 euros nets. Pour devenir officier, il faut être âgé de 22 ans au plus et être titulaire d'un bac + 2. Il y a un concours d'entrée qui permet d'intégrer l'École de Saint-Cyr et y suivre une formation de trois ans rémunérée 1 500 euros par mois pour un futur salaire de base d'environ 2 000 euros. Selon la formation suivie et après une période probatoire de six mois, le néo-militaire est lié à un contrat de 3 ans à 10 ans à l'armée de Terre.

### L'évolution

L'évolution interne est favorisée : environ 70 % des sous-officiers sont d'anciens militaires du rang. « *Un jeune qui ne se repose pas sur ses acquis va grimper très rapidement* », assure le capitaine Joël Cathelinaud, officier instruction au 7<sup>e</sup> régiment de matériel à Lyon. A condition d'avoir prouvé sa capacité à être un bon militaire. « *Il faut être motivé et faire preuve de dynamisme, relève le capitaine. Le militaire doit être capable de travailler parfois dans un état de désorganisation totale et dans des conditions humaines, politiques ou matérielles difficiles. Il faut faire preuve d'une force morale importante.* »

En outre, ne pas avoir peur de partir en mission à l'étranger. « *Quand on s'engage, c'est servir en tout temps et en tout lieu* » souligne le capitaine, même si les cas individuels sont pris en compte. Sans oublier qu'être militaire a un sens : « *Nous sommes des représentants de la nation française et de cela découlent des*

*devoirs et des responsabilités. On se doit d'avoir un comportement irréprochable* » explique le capitaine Cathelinaud avant de conclure, en guise de conseil aux jeunes tentés d'épouser ce métier « *passionnant et exigeant* » : « *Sois sûr de ton engagement* ». ■



## POUR en SAVOIR PLUS

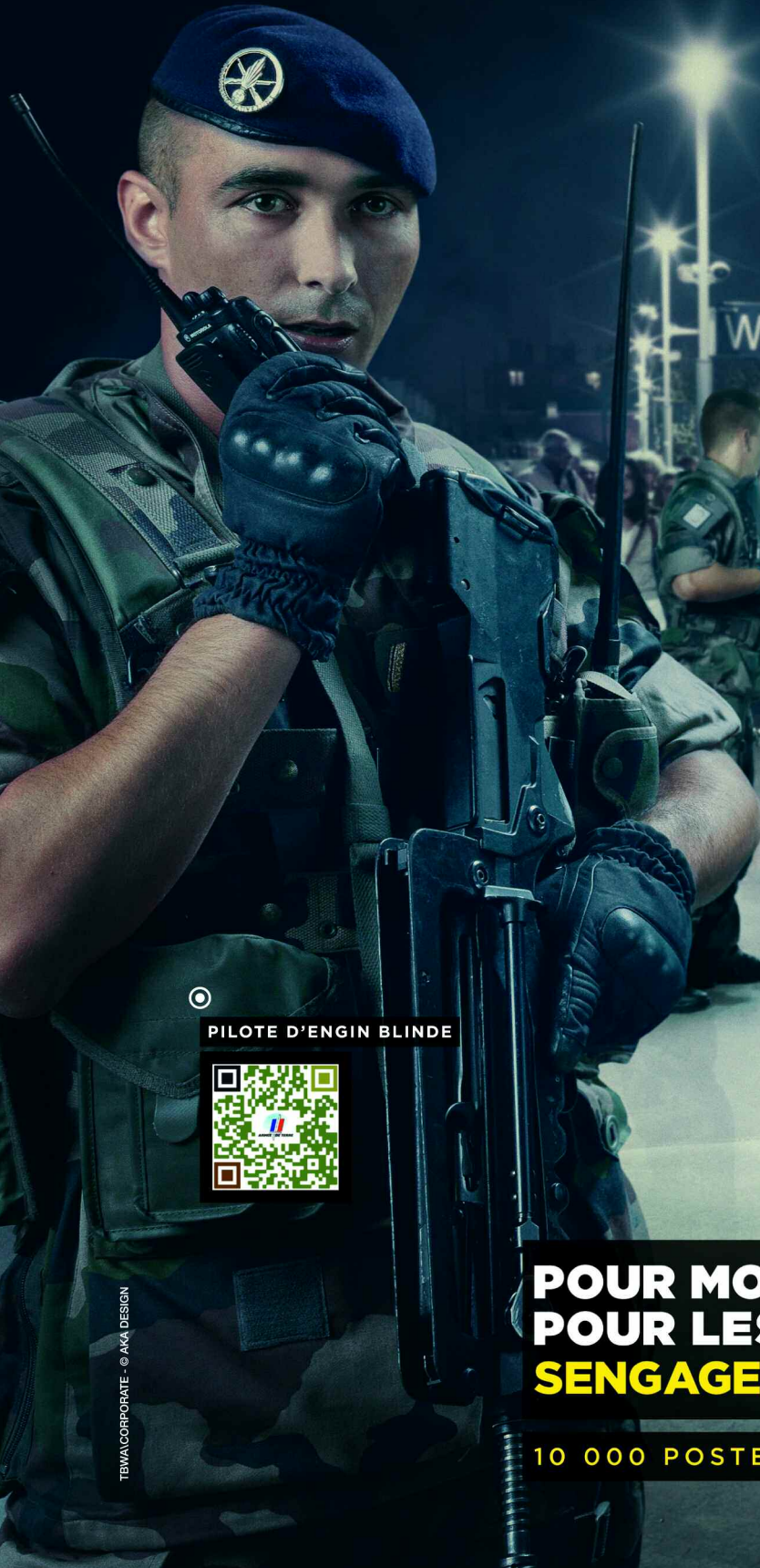
107 CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) en France permettent de se renseigner sur les métiers des armées. Un rendez-vous avec un conseiller peut être pris. La liste des CIRFA sur [www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr).



« *Un jeune qui ne se repose pas sur ses acquis va grimper très rapidement* », assure le capitaine Joël Cathelinaud.

# JE PROTÈGERAI LES POPULATIONS

**CODE DU SOLDAT**



○ OPERATEUR INFORMATIQUE



○ PILOTE D'ENGIN BLINDE



**POUR MOI  
POUR LES AUTRES  
SENGAGER.FR**

10 000 POSTES A POURVOIR





# PARENTS D'ÉLÈVES : MODE D'EMPLOI

FICHE N° 28

## LES DÉLÉGUÉS DES ÉLÈVES

Chaque année, les collégiens et les lycéens élisent leurs représentants, chargés de porter leur parole dans différentes instances au sein des établissements scolaires.

**D**ans le secondaire, et plus spécifiquement au lycée, les élèves disposent de différents droits, comme le droit d'expression ou le droit de publication. Il en est un autre, tout aussi important, le droit de représentation, qu'ils exercent en élisant des délégués. Ainsi, tous les ans, avant la fin de la sixième semaine de l'année scolaire, dans chaque classe des collèges et des lycées, deux délégués des élèves sont élus par leurs camarades. A cette élection, dont l'organisation revient généralement au professeur principal de la classe, tous les élèves peuvent se présenter : les candidats ne doivent pas nécessairement être de « bons » élèves, mais néanmoins disposer d'un minimum d'aisance dans la communication car ils sont amenés à s'exprimer en public lors des réunions. Notons que les élèves élus peuvent demander à suivre une formation de délégué, qui peut se dérouler au sein de l'établissement scolaire (formation donnée par le CPE – conseiller principal d'éducation – par exemple) ou dans un lieu extérieur, par des associations agréées par le ministère.

Rôle principal des délégués des élèves ? Être les porte-parole de leur classe auprès des professeurs et de la direction de l'établissement scolaire, notamment lors du conseil de classe. Là, ils apportent des informations et des éclairages sur la classe en général, voire sur les cas d'élèves en particulier quand cela est nécessaire. Jade, déléguée de sa classe de 3<sup>e</sup> dans un collège de Strasbourg précise : « Là où je pense que nous avons de l'importance, c'est quand on peut donner des informations aux professeurs sur des difficultés rencontrées par un élève. Une de mes camarades avait nettement chuté dans ses résultats. Mais en fait il y avait une explication personnelle... la maladie d'un proche. Elle m'en a parlé et,

à sa demande, je l'ai indiqué lors du conseil de classe

et cela a permis de mieux appréhender sa situation scolaire. » Dans tous les cas, après chaque conseil, les délégués de classe doivent rendre compte individuellement à chaque élève des avis et / ou des conseils que l'équipe enseignante a donnés les concernant.

### Du conseil de classe au conseil de la vie lycéenne

Outre leur rôle au conseil de classe, des délégués des élèves siègent dans différentes instances de concertation et de décision des établissements scolaires : au conseil d'administration, au conseil de discipline, et, pour les lycéens, au conseil de la vie lycéenne (CVL), dont l'élection se déroule désormais lors de la semaine de la démocratie scolaire (en même temps que les élections des représentants des parents d'élèves).

Ce conseil, créé en 2000 et constitué pour moitié de lycéens, présente des avis et des propositions au conseil d'administration et doit être « obligatoirement consulté » sur de nombreux points : organisation du temps scolaire, de l'accompagnement personnalisé, de la restauration scolaire, des activités sportives et culturelles... En résumé, tout ce qui peut concerner la vie quotidienne des élèves dans leur lycée. Reste que dans les faits, le fonctionnement de cette instance varie énormément d'un établissement à un autre – et, en conséquence, la prise en compte de la parole lycéenne –, comme en témoigne un jeune élu du CVL de l'académie de Rennes, déclinaison académique du CVL (lire ci-dessous). ■



**Benjamin Alford**, élu au CVL et CAVL de l'Académie de Rennes entre 2010 et 2013, lycée Auguste Pavie, Guingamp (22)

### « DE TROP GRANDES DISPARITÉS SUBSISTENT »

« Le Conseil de la vie lycéenne (CVL) est censé être une instance qui permet de faire vivre le lycée mais aujourd'hui on constate de fortes disparités entre les CVL. Alors que dans certains lycées aucun CVL n'existe, d'autres lycées ont un CVL qui fait un travail phénoménal avec de nombreux projets. Il n'est pas normal que certains établissements aient une vie lycéenne vraiment vivante alors que beaucoup d'autres établissements restent des lieux sans vie. Plusieurs choses doivent changer. Les adultes qui accompagnent le CVL doivent au moins arrêter de mettre des obstacles aux élèves qui veulent faire des choses et idéalement se mettre à les aider, puisqu'un lycée qui est un lieu de vie donne envie de travailler ! La participation des lycéens est également primordiale car c'est à eux d'aller de l'avant pour porter de nouveaux projets, pour créer la vie lycéenne dans leur lycée. »



# Séjours linguistiques à l'étranger

## Pour jeunes et adultes

- > Cours tous niveaux
- > Plus de 42 écoles de langues EF
- > De une semaine à une année d'études
- > Préparation BAC, TOEFL, TOEIC...
- > Possibilité de prise en charge DIF, CIF, AIF...

### BUREAUX EF EN FRANCE

Paris : 01 42 61 46 26  
 Strasbourg : 03 88 16 16 05  
 Lyon : 04 72 69 54 50  
 Nice : 04 92 00 09 90  
 Marseille : 04 96 17 06 80  
 Bordeaux : 05 56 80 17 93  
 Toulouse : 05 61 23 63 94  
 Nantes : 0800 94 01 31

[www.ef.com](http://www.ef.com)



## itii Générations de Talents

Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie Ile-de-France

Un partenariat avec et pour les entreprises industrielles

L'ITII Ile-de-France, c'est :  
 ➔ plus de **2000** élèves-ingénieurs en formation

➔ plus de **1000** entreprises partenaires

➔ **8** organisations professionnelles

➔ **11** écoles d'ingénieurs/ universités

Conçues AVEC et POUR les entreprises industrielles

### Avantages

- Un diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).
- Une expérience professionnelle
- Un salaire



L'ITII Ile-de-France fait partie du réseau national des ITII

SITE [www.itii-iledefrance.fr](http://www.itii-iledefrance.fr): 8080  
 Courriel [itii-idf@gimrp.org](mailto:itii-idf@gimrp.org)

Choisir un métier qui ouvre l'horizon...

## Diplômés Bac +2

Devenez ingénieur(e) par

# L'apprentissage

ALTERNANCE École d'Ingénieurs / Entreprises

**19** formations destinées à des jeunes en formation initiale issus de Bac +2, ...

### Domaines de spécialité

- Bâtiment et travaux Publics
- Électronique
- Énergétique
- Généraliste
- Électrique
- Génie Industriel
- Mécanique / Mécanique et automatique
- Informatique / Informatique Industrielle
- Matériaux
- Optronique / Photonique
- Sciences et technologies nucléaires

### Écoles délivrant le diplôme

- EI CESI ■ EI CNAM ■ ENSEA ■ ENSIIE ■ ENSMP ■ EPF ■ ICAM
- Polytech Paris Sud ■ Polytech Paris UPMC ■ SUPMECA

# L'enseignement SUPÉRIEUR en France

**A** la rentrée, près de 2 millions et demi d'étudiants ont pris le chemin des salles de classe et des amphithéâtres. Avec le même objectif : décrocher un diplôme de l'enseignement

supérieur pour se présenter mieux armés sur le marché du travail. L'enseignement supérieur propose aujourd'hui des dizaines de filières, des plus courtes aux plus longues, en université ou dans des écoles. Pour le jeune comme pour ses parents, il faut d'ailleurs convenir qu'il est parfois – voire souvent – difficile de s'y retrouver devant toute cette offre de formations. Mais, selon ses capacités et son profil, chacun peut et doit y trouver sa voie. C'est d'ailleurs une des raisons d'être du dispositif APB - Admission post-bac - (pour les élèves de terminale) que d'aider à orienter les futurs étudiants vers une formation supérieure la plus adaptée à leur projet (en 2015, APB proposera d'ailleurs une information complète sur les débouchés professionnels filière par filière).

Par ailleurs, changements par rapport aux années « lycée », l'étudiant doit se préparer à assumer une charge de travail plus soutenue, à acquérir de nouvelles manières de travailler (autonomie, travail en petit groupe, etc.) et à supporter une pression qui peut être importante – en particulier dans des filières sélectives type classes prépas. Pour les y aider, l'enseignement supérieur évolue. L'université, notamment, a pris des mesures pour faciliter les échanges avec les autres établissements européens et leur assurer de meilleurs débouchés sur le marché du travail, y compris à l'étranger. Elle met aussi en place des solutions pour limiter l'échec, améliorer les passerelles entre les filières, bref, mieux préparer les étudiants aux enjeux actuels du monde du travail.

CB



REPÈRE

## PEEP SUP VOUS ACCOMPAGNE

Dans chaque académie, les associations Peep Sup accueillent les parents d'étudiants qui souhaitent poursuivre l'accompagnement de leur enfant après le baccalauréat. Peep Sup représente les parents dans les instances de consultation, de décision ou de réflexion, au niveau académique ou national, agit dans l'intérêt des étudiants et de leurs familles et lutte contre toute forme de violence, racisme, discrimination ou exclusion dont peuvent être victimes les étudiants. Les parents adhérent à Peep Sup reçoivent des informations régulières sur l'actualité étudiante, les salons, les réformes et peuvent trouver de l'aide en cas de problème durant l'année universitaire. Dans certaines académies, ils peuvent également bénéficier de manuels scolaires à prix réduit. Renseignements à l'adresse : [sup.peep.asso.fr](http://sup.peep.asso.fr), où sont proposées des lettres d'information.



Si les étudiants boursiers sont exonérés des frais d'inscription et des droits de sécurité sociale (213 euros pour l'année 2014-2015), les autres peuvent aujourd'hui payer ces frais en trois fois.

**E**n fonction de son projet professionnel, mais aussi de ses capacités et de sa motivation, l'élève a le choix, une fois le bac en poche, entre quatre grandes orientations.

### Le cursus universitaire

C'est la voie que choisissent plus de la moitié des étudiants. Ouverte à tous après le bac et accessible le plus souvent sans sélection, l'université est aussi plus abordable financièrement que d'autres filières. A la rentrée 2014, les frais d'inscription s'élevaient de 184 à 391 euros l'année selon le diplôme préparé. Après des années de réformes visant à adapter les universités françaises aux standards européens, le cursus universitaire s'articule désormais autour de trois diplômes.

La licence constitue le premier niveau. Elle est obtenue en 6 semestres (3 ans) après le bac. Après une première année généraliste, les étudiants commencent à s'initier à de nouvelles disciplines et à acquérir des compétences pré-professionnelles grâce à un choix d'options. La troisième et dernière année constitue une véritable année de spécialisation (lire en encadré

page 21). Si les trois quarts des titulaires d'une licence générale poursuivent leurs études en master, la licence ouvre aussi les portes des concours des écoles spécialisées, de certaines grandes écoles voire des concours de catégorie A de la fonction publique.

Quatre semestres supplémentaires permettent de décrocher le master. Là aussi, la première année est commune, puis les étudiants doivent choisir, pour leur deuxième année, entre une orientation « recherche » qui les destine à poursuivre leur cursus universitaire et une orientation « professionnelle » qui leur donnera la possibilité, s'ils le souhaitent, d'entrer dans la vie active. Les étudiants titulaires d'un master peuvent aussi accéder à des diplômes de niveau bac + 6, en école d'ingénieurs ou de commerce notamment, ou bien se diriger vers un mastère spécialisé ou un MBA. Ils pourront également postuler aux concours de l'enseignement.

Le doctorat constitue le troisième et dernier niveau du cursus universitaire. De niveau bac + 8, il est accessible à tous les titulaires d'un master, mais aussi aux diplômés de certaines écoles d'ingénieurs et de commerce.

## Licence : SPÉCIALISATION PROGRESSIVE ET SIMPLIFICATION

**La réforme de la licence, premier cycle universitaire, qui se met en place sur deux années (2014 et 2015) prévoit deux changements notables. D'une part la fin de « l'hyperspécialisation » grâce à une spécialisation progressive sur les trois années de formation pour obtenir la licence (outre une première année généraliste, des paliers d'orientation sont mis en œuvre). Une mesure qui facilitera les réorientations, sans que l'étudiant ne perde une année en redoublant.**

**Autre mesure : la simplification des intitulés des diplômes. Ainsi, alors que l'on comptait auparavant pas moins de 1 800 diplômes, aujourd'hui la carte des formations devient plus lisible avec seulement 52 mentions de licences générales. Cette simplification concernera les licences professionnelles à la rentrée 2015 avec 173 intitulés au lieu des 1 844 actuels. Idem pour les masters qui ne compteront plus que 255 mentions alors qu'il en existe aujourd'hui près de 6 000 !**

### Lutter contre l'échec en première année

L'université exige beaucoup de travail personnel et surtout une grande autonomie. Les taux d'échec y sont très élevés – à peine un étudiant sur deux seulement passe directement en deuxième année de licence après sa première année. Certaines universités tentent de lutter contre cette situation en développant des stages d'immersion et des dispositifs d'« orientation active » dès le lycée, mais aussi en organisant des pré-rentrées d'accueil ou en mettant en place des systèmes de tutorat. De plus en plus de passerelles sont aussi créées entre les universités et les écoles pour permettre aux étudiants de se réorienter en cours de route. Ainsi, dès la fin de leur 1<sup>er</sup> semestre ou de leur 1<sup>re</sup> année de licence, certains étudiants peuvent bifurquer vers un BTS ou un DUT, même dans une autre discipline.

L'université cherche aussi de plus en plus à faciliter l'insertion de ses étudiants sur le marché du travail, notamment grâce aux licences professionnelles. Ces filières, accessibles à la fin de la 2<sup>e</sup> année, intègrent 12 à 16 semaines de stages en entreprise. Elles permettent de viser des postes de technicien supérieur ou d'ingénieur assistant dans des secteurs en émergence (multimédia, nouveaux matériaux, design...) ou connaissant des difficultés de recrutement (distribution, transport-logistique...). La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de 2013 vise, elle, à renforcer l'insertion des docteurs dans les entreprises et dans la haute fonction publique.

Enfin, toujours dans cette optique de professionnalisation, les services d'insertion professionnelle (missions locales, Pôle emploi, APEC...) se sont engagés à aider les jeunes issus de l'ensei-

gnement supérieur à trouver du travail par le biais de formations aux techniques de recherche d'emploi, de clubs de jeunes diplômés ou d'opérations de « job-dating ».

### STS et IUT : le choix d'une filière courte

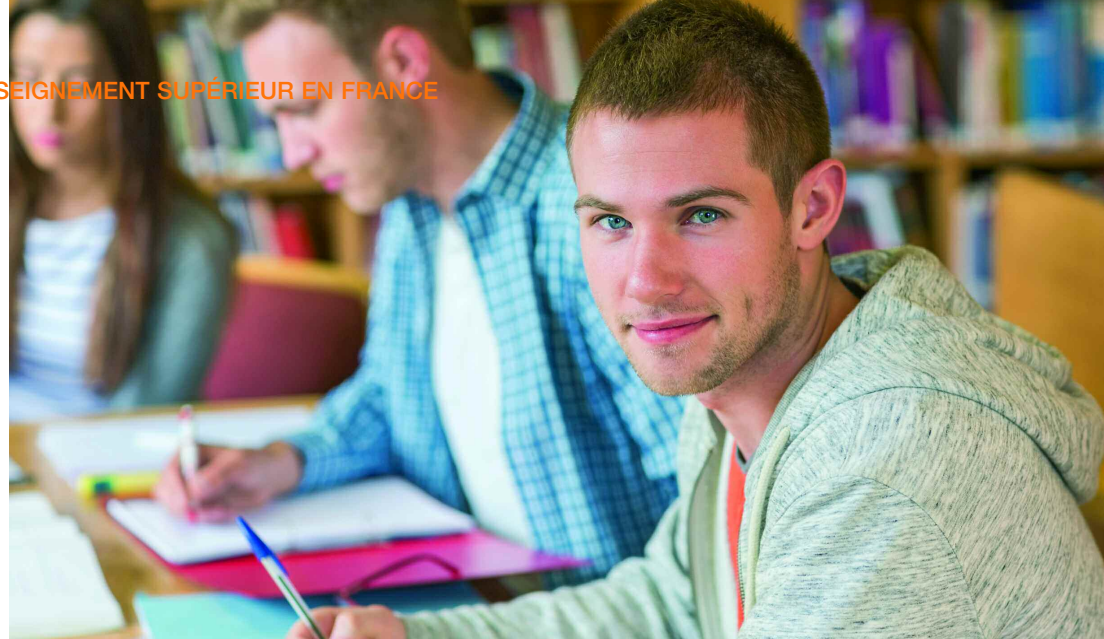
Grâce à leurs cours ciblés et aux longues périodes de stage imposées, ces deux filières permettent, en seulement deux ans après le (suite page 22)



Les formations courtes type STS et IUT permettent un encadrement plus individualisé des étudiants.

## PRÊT ÉTUDIANT

Pour aider les étudiants qui ont besoin d'argent pour financer leurs études, l'Etat a mis en place un système de prêt bancaire garanti. Ce prêt, d'un montant maximal de 15 000 euros, est ouvert à tous les étudiants, sans conditions de ressources et sans caution d'un tiers. Pour en bénéficier, il suffit d'être âgé de moins de 28 ans, d'être inscrit dans un établissement français d'enseignement supérieur et de se rapprocher de l'une des cinq banques proposant ce dispositif : la Société générale, le Crédit mutuel, le CIC, le réseau des Banques populaires ou celui des Caisses d'épargne. Notez également que la Peep et la Société générale se sont associées pour proposer aux jeunes un « Prêt Étudiant Évolutif ». Avec ce prêt spécifique, ils seront en mesure de financer en toute liberté leurs frais de scolarité mais aussi leurs frais d'installation : ordinateurs, meubles, voiture ou deux roues, etc.



Les étudiants boursiers titulaires d'un bac mention très bien vont continuer à bénéficier d'une bourse au mérite (1 800 euros par an, renouvelable deux ans). Vendredi 17 octobre, le Conseil d'Etat a en effet suspendu – provisoirement – la fin de cette aide que le gouvernement avait programmée.

bac, de décrocher un diplôme de l'enseignement supérieur ouvrant l'accès au marché du travail. Elles attirent principalement les bacheliers de la voie technologique, mais ceux issus des voies générale et professionnelle y sont aussi nombreux. La sélection à l'entrée se fait sur la base du dossier scolaire, avec parfois un entretien.

Les 90 STS (sections de technicien supérieur) forment à des métiers des secteurs de l'industrie, du tertiaire, de la santé et des arts appliqués. L'enseignement se fait en petits groupes. Les enseignants font généralement preuve d'une grande disponibilité et les étudiants font l'objet d'un vrai suivi individualisé. Notez que les formations de STS sont organisées dans le public comme dans le privé, ce qui change le montant des frais d'inscription, qui varient par an de 200 euros environ (lycée public) jusqu'à 4 500 euros (lycée hors contrat).

Les IUT (Instituts universitaires de technologie) mènent eux à des métiers techniques dans les secteurs de la production (sciences et génie des matériaux, génie mécanique et productive, par exemple) et des services (information-communication, gestion des entreprises et des administrations...). La formation de deux ans se déroulant dans des établissements dépendant de l'université, les élèves doivent s'acquitter de frais de scolarité équivalents à ceux de la licence, soit 184 euros pour l'année. Une fois le diplôme (DUT) en poche, les élèves sont prêts à entrer sur le marché du travail. Toutefois, dans la pratique, la majorité d'entre eux poursuivent leurs études, la plupart du temps en licence, en licence professionnelle, mais aussi en écoles de commerce et en écoles d'ingénieurs.

### Les écoles spécialisées

Elles sont un passage obligé pour ceux qui souhaitent se former à certains métiers spécifiques. C'est le cas des infirmiers, des éducateurs spécialisés, des journalistes, des architectes et de quelques autres professions. Certaines de ces écoles sont privées, d'autres relèvent d'un ministère ou d'une Chambre de commerce et d'industrie. La sélection se fait sur concours ou sur la base du dossier et d'un entretien. Mais attention car certaines formations, (suite page 24)

## Un nombre record d'étudiants

**2 466 500 ! Jamais la France n'avait accueilli autant d'étudiants à la rentrée 2014. Plus de la moitié d'entre eux (63%) sont inscrits en fac, principalement en sciences humaines et sociales, en droit et en sciences politiques. Les formations d'ingénieurs connaissent une forte progression depuis les années 90 (+ 7 % par an en moyenne), tout comme celles de commerce et de gestion.**

**29 % des hommes et 32,6 % des femmes entre 25 et 64 ans sont aujourd'hui titulaires d'un diplôme du supérieur, ce qui place la France dans la moyenne haute des pays en nombre de diplômés du supérieur.**

**L'ascenseur social, en revanche, a du mal à fonctionner. Les parents de plus de 30 % des étudiants à l'université exercent des professions libérales ou sont cadres supérieurs, bien plus que les professions intermédiaires (12,8 %) et les familles d'ouvriers (10,7 %).**

# RÉUSSIR

## BACCALAURÉAT

- Terminales S et ES "pilotes" orientées HEC ou orientées Sciences Po
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques pour Premières et Terminales
- Cycles continus et cycles intensifs de révision Premières et Terminales
- Concours des écoles de commerce et écoles d'ingénieurs accessibles après le bac
- Stages et cycles d'initiation Sciences Po dès la Première pour suivre les nouvelles dates des concours d'entrée
- Test probatoire de l'École du Louvre
- Concours Bachelor Ecricome, Atout+3, réseau EGC

## HEC - ESSEC - ESCP Europe - EML

- Classes préparatoires annuelles "pilotes" voie Scientifique et voie Économique 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années
- Stages intensifs de révision et perfectionnement à la Toussaint, Noël, février, Pâques, stage de pré-rentrée fin août
- Stage de préparation des oraux
- Stage de préparation des concours littéraires "BEL" en février
- "IPESUP Summer Session in Paris" durant l'été

## SCIENCES PO

- IEP de province : classes préparatoires annuelles et stages intensifs
- IEP de Paris et province : cycle continu parallèle à la Terminale les mercredis ou samedis et cycle de stages intensifs (Pré-rentrée, Toussaint, Noël, février, Pâques). Stage d'initiation dès la première.

## MATH SUP - MATH SPÉ

- Classe Math Spé PC\* "pilote" réservée à des 5/2
- Stages intensifs en février et à Pâques pour Sup et Spé
- Stages de pré-rentrée (de TS vers Sup et de Sup vers Spé)

**ipesup**

[www.ipesup.fr](http://www.ipesup.fr) | 01 44 32 12 00 | 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris  
Enseignement supérieur et secondaire privé

AVEC L'ALTERNANCE,  
METTEZ UN PIED  
CHEZ SNCF ET DEVENEZ  
UNE POINTURE.

SNCF S'ENGAGE POUR L'INTÉGRATION  
DES JEUNES AVEC 40 DISPOSITIFS  
DE FORMATION AU CŒUR DU FERROVIAIRE.



➔ SNCF RECRUTE SUR [SNCF.COM/FORMATION](http://SNCF.COM/FORMATION)

## SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE, MODE D'EMPLOI

**Les étudiants ayant moins de 20 ans pendant toute l'année universitaire bénéficient de la sécurité sociale de leurs parents salariés. Ils sont toutefois rattachés au régime étudiant pour leurs prestations et leurs droits sont gérés par la mutuelle étudiante qu'ils ont choisie au moment de leur inscription. De 20 à 28 ans, l'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire (sauf cas particuliers).**

**De son côté, la PEEP recommande le réseau national EmeVia (Smerep, Mep, Mgel, etc.).**

**Pour l'année universitaire 2014-2015, le montant de la cotisation s'élevait à 213 euros.**

comme celles d'infirmier ou de psychomotricien, sont soumises à un numerus clausus qui limite les places. Selon les établissements, les formations sont accessibles aux étudiants titulaires de niveaux bac + 2, bac + 3 ou bac + 4. Certaines sont ouvertes aux bacheliers (c'est le cas par exemple des écoles paramédicales, des écoles sociales et des écoles d'art), mais une année préparatoire est souvent nécessaire pour réussir le concours d'entrée. Selon l'établissement et la filière, les études durent de 2 à 6 ans.

Les frais de scolarité y sont assez élevés, mais en contrepartie les élèves bénéficient de bonnes conditions d'enseignement, avec de petits effectifs et des professeurs disponibles. Attention toutefois car la qualité de la formation (et donc les débouchés) varie en fonction des cours proposés, du matériel disponible et des stages imposés. Les élèves peuvent aussi décrocher un diplôme d'État (c'est le cas notamment dans les secteurs du social et du paramédical) ou un diplôme spécifique à l'école. Mieux vaut donc se renseigner avant sur la réputation des établissements.

### Classes préparatoires et grandes écoles

« Grandes écoles » : sous cette appellation sont regroupées les écoles d'ingénieurs, les écoles normales supérieures, les écoles de commerce et les écoles vétérinaires. Parmi elles, certaines sont accessibles juste après le bac, d'autres sont ouvertes aux titulaires de BTS, de DUT ou de licence. Mais les élèves doivent le plus souvent passer par deux ans de



Pour faciliter les réorientations, il existe aujourd'hui des partenariats entre les universités et les CPGE pour la délivrance d'équivalences qui permettent aux étudiants de poursuivre leurs études directement en L3 (3<sup>e</sup> année de licence).

« prépa » (scientifique, économique/commerciale ou littéraire) avant d'espérer intégrer la majorité de ces grandes écoles.

La sélection pour intégrer une des ces classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) se fait sur la base des notes de terminale, des appréciations des professeurs et de la motivation des candidats. Les titulaires d'un bac général y sont majoritaires, mais les bacheliers technologiques et les titulaires de BTS et de DUT peuvent prétendre à certaines prépas. Ces classes demandent beaucoup de travail à un rythme soutenu. En cas d'échec aux concours d'entrée des grandes écoles, les étudiants peuvent refaire une année de prépa avec l'accord préalable du conseil de classe ou se réorienter vers l'université ou d'autres écoles.

REPÈRE

## Des aides pour se loger

Appartements rares, loyers élevés, sélection draconienne... Trouver un logement quand on est étudiant n'est pas une mince affaire. Les étudiants à faibles ressources peuvent demander à être hébergés en résidences universitaires via le site Internet du Crous ou directement sur le deuxième volet du Dossier social étudiant (DSE) entre le 15 janvier et le 30 avril. Les étudiants peuvent également bénéficier de l'Aide personnalisée au logement (APL) ou de l'Allocation de logement sociale (ALS). Ces aides sont attribuées en fonction des ressources, de la situation familiale, de la

nature du logement et sont versées par la Caisse des allocations familiales (CAF).

Depuis la rentrée 2014, les étudiants – âgés de moins de 28 ans – peuvent aussi bénéficier de la Caution locative étudiante (Clé). Elle permet aux étudiants ne disposant pas de garant (en priorité les enfants issus de familles monoparentales, les jeunes isolés et les étudiants étrangers) de bénéficier d'une caution de l'Etat en cas d'impayé ou de dégradation. 1,5 % du loyer est consacré à cette caution (Plus de renseignements sur [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)).





**Guillaume Houzel** (1),  
directeur du Centre national des œuvres universitaires et sociales (Cnous)

## « LES ÉTUDIANTS QUI FRÉQUENTENT NOS ÉTABLISSEMENTS RÉUSSISSENT MIEUX »

### En quoi les missions des Crous ont-elles évolué ?

Nos 28 Crous gèrent 170 000 logements et servent 60 millions de repas par an dans leurs 640 restaurants et cafétérias. Mais nous cherchons sans cesse à faire évoluer les services que nous rendons aux étudiants. Nos résidences récemment rénovées prévoient une salle d'eau dans chaque logement, pour 80 euros par mois. Nous proposons également des studios, parfois sous forme de duplex ou encore des appartements dédiés à la colocation. Nous adaptons aussi nos restaurants pour les rendre plus attractifs et diminuer les temps d'attente. Mais nous allons bien au-delà. Nous gérons aussi des dizaines de salles de théâtre et d'équipements sportifs, nous soutenons des festivals, des spectacles... Par ailleurs, si nous continuons à traiter les demandes de bourse, nous allons plus loin en soutenant les étudiants qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles ou en accordant une allocation aux personnes de plus de 28 ans reprenant leurs études, par exemple.

### Face à un monde qui change, quels sont les principaux enjeux auxquels vous devez faire face ?

10 % de notre parc locatif reste à rénover et de nouveaux logements doivent être construits, là où les besoins se font sentir, principalement en Ile-de-France. Nous voulons aussi rendre nos restaurants plus séduisants, par exemple en les transformant l'après-midi en des lieux de vie où les étudiants peuvent travailler et échanger tout en buvant un café et en y installant une scène le soir pour y accueillir des spectacles. L'enjeu est essentiel, car des études montrent que les étudiants qui fréquentent nos établissements réussissent mieux que les autres dans la mesure où ils appréhendent mieux le fonctionnement de l'université et où ils échangent plus avec les autres étudiants. Nous cherchons aussi à améliorer leur niveau de vie et favoriser leur insertion professionnelle. Voilà

pourquoi nous facilitons leur accès à des emplois temporaires compatibles avec les études.

### Vous développez aussi des initiatives dans des domaines où on ne vous attend pas forcément...

Récemment, nous avons mis en ligne des cours grâce auxquels les étudiants peuvent apprendre à créer une association (2). Plusieurs Crous prévoient d'ouvrir des fablabs, des lieux ouverts où les étudiants peuvent concevoir et réaliser des objets grâce à des machines pilotées par ordinateur. Nous cherchons par ce biais à développer l'esprit d'initiative des étudiants. Nous menons enfin des réflexions plus larges, sur la place des cours en ligne dans l'enseignement universitaire, par exemple.

### Comment voyez-vous les étudiants d'aujourd'hui par rapport à ceux d'hier ?

La situation tendue qu'ils subissent reflète ni plus ni moins l'état de la société actuelle. C'est plus compliqué, en revanche, pour une proportion assez grande des 290 000 étudiants étrangers que nous accueillons. Mais nous trouvons aussi les étudiants plus sérieux, plus assidus qu'avant. La forte pression exercée sur le marché du travail les incite à tout faire pour réussir leurs études et ils semblent plus que jamais conscients qu'en France plus qu'ailleurs, le diplôme reste une belle et durable protection.

#### Notes

1 - Diplômé d'économie et de communication politique, Guillaume Houzel a fondé le réseau associatif étudiant Animafac en 1996 et présidé l'Observatoire de la vie étudiante de 2001 à 2008. Il a été conseiller du maire de Paris entre 2005 et 2010 puis directeur délégué de Sorbonne Paris Cité jusqu'en 2012. Il est directeur du Cnous depuis avril 2014.

2 - Informations sur France-universite-numerique-mooc.fr.



Dans tous les cas, l'étudiant pourra trouver des passerelles pour réorienter sa formation en fonction de son projet professionnel. Que ce soit dans une des grandes voies de l'enseignement supérieur ou par la voie de l'apprentissage et de l'alternance, qui concerne aujourd'hui plus de 120 000 jeunes (notam-

ment en BTS). Sans oublier les études à l'étranger, avec le nouveau programme européen Erasmus+ mis en place pour la période 2014-2020, qui devrait concerner prioritairement les étudiants des filières professionnelles et technologiques. ■

CB

## La PEEP DÉVOILE LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



Valérie Marty, présidente nationale, et Myriam Menez, secrétaire générale, ont présenté à la presse les résultats de l'enquête de rentrée réalisée par la Peep.

Quelques jours après la rentrée scolaire, du 12 au 19 septembre, la Peep a questionné ses adhérents sur les grands thèmes de préoccupation des parents d'élèves, à commencer, bien entendu, par la généralisation de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire (lire à ce sujet notre encadré, page 10). Mardi 26 septembre, Valérie Marty, présidente nationale de la PEEP, et Myriam Menez, secrétaire générale, ont présenté les résultats de cette grande enquête de rentrée scolaire (près de 4 500 répondants), lors d'une conférence de presse.

Si les parents estiment en grande majorité (82 %) que la rentrée 2014 s'est déroulée de manière satisfaisante, certains déplorent l'absence d'enseignants dans les équipes pédagogiques – constatée quelques jours seulement après la rentrée ! – ; les mathématiques étant la discipline la plus touchée. Mais, comme on pouvait s'y attendre, le principal mécontentement affiché par les parents d'élèves concerne globalement la généralisation de la réforme des rythmes scolaires. A commencer par les activités périscolaires proposées : outre que ces activités sont payantes pour un tiers des répondants (tandis que 38 % des parents disent ne pas avoir été informés de la gratuité ou non...), à 47 %, les parents interrogés jugent que ces activités ne présentent aucun intérêt pédagogique ! Quant à l'intérêt global de cette réforme, les résultats sont sans appel. Alors que les deux tiers des parents pensent que ce nouvel aménagement n'est pas adapté aux élèves de maternelle, seuls 8 % des parents interrogés estiment que la réforme des rythmes permettra aux élèves de mieux réussir à l'école, moins d'un parent sur dix ! 67 % pensant l'inverse... ■

Retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête de rentrée sur le site internet du magazine : [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com).

## La PEEP au salon européen de l'éducation

Rendez-vous annuel du secteur éducatif, le salon européen de l'éducation se tiendra au parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris du 27 au 30 novembre. Le thème de l'orientation sera bien entendu au cœur de cette manifestation avec trois grands pôles : l'espace d'information proposé par l'Onisep – où les jeunes et leurs parents trouveront tous les repères nécessaires sur les parcours d'études, les métiers et les débouchés –, le salon de l'Etudiant – qui présente une offre complète concernant l'enseignement supérieur et la formation professionnelle – et enfin L'Aventure des métiers, cadre dans lequel des représentants des organisations professionnelles et des entreprises sensibiliseront les visiteurs à la diversité des métiers et des carrières qu'ils offrent. Autre espace : le Carré éducatif, véritable vitrine de la communauté éducative, où vous pourrez rencontrer des responsables des mouvements pédagogiques, des syndicats, des partenaires éducatifs et autres associations parmi lesquelles, bien entendu, la Fédération PEEP dont le stand se situera à la place CE 34.

 le salon européen de l'éducation

Programme et invitations gratuites sur le site : [www.salon-education.com](http://www.salon-education.com). ■

## La VOIX DES PARENTS en ligne

Votre magazine est disponible en version numérique, incluant des informations complémentaires, sur le site internet [www.lavoixdesparents.com](http://www.lavoixdesparents.com). Le contenu du site « La Voix des Parents » étant réservé aux abonnés, entrez le code ci-dessous : il vous permettra un accès à la totalité du site internet. ■



Code d'accès pour le numéro 383 (novembre-décembre 2014) : **VDP383JK6**



Suivre la scolarité de son enfant, c'est essentiel,  
Avoir des outils pour l'aider, c'est mieux !

peep.educlever.com



**La PEEP met à votre disposition**  
**PEEP Accompagnement scolaire**  
un service Internet particulièrement  
novateur et totalement personnalisé,  
pour un accompagnement ludique et  
efficace à un tarif adhérent.

**Avec PEEP Accompagnement scolaire, accédez à :**

- un tableau de bord complet pour suivre les résultats et la progression de votre enfant,
- un planning de révision personnalisable,
- une séance du jour variée et transversale avec des séquences adaptées,
- l'accès à plus de 25 matières,
- des outils d'apprentissage complémentaires : annales corrigées, dictionnaires, calculatrice, glossaires, etc.

**Avec PEEP Accompagnement scolaire et son service en ligne, accompagnez votre enfant dans sa scolarité en toute simplicité !**

**LIBERTÉ OFFRE MENSUELLE**

**15€<sup>99</sup>** par mois \*

**PROGRÈS OFFRE 3 MOIS -25%**

**11€<sup>99</sup>** par mois \*  
Facturé en un paiement de 35,96 €

**RÉUSSITE OFFRE 12 MOIS -50%**

**7€<sup>99</sup>** par mois \*  
Facturé en un paiement de 95,88 €  
Payable en 3 fois sans frais.

\* Abonnements jusqu'à 5 comptes enfant par famille. Pour l'offre mensuelle : 15,99€ par mois, reconductible chaque mois, résiliable au terme de l'abonnement. Pour l'offre 3 mois : 35,96€ les 3 premiers mois, reconductible par période de 3 mois à 35,96€, résiliable au terme de l'abonnement. Pour l'offre 12 mois : 95,88€ les 12 premiers mois, reconductible par période de 12 mois à 95,88€, résiliable au terme de l'abonnement.  
Voir les conditions sur [peep.educlever.com/cg](http://peep.educlever.com/cg)

## SORTIES Ciné

### Le Père Noël

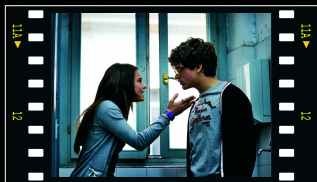
En cette nuit de Noël, Antoine, six ans, n'a qu'une idée en tête : rencontrer le Père Noël et faire un tour de traîneau avec lui dans les étoiles... Alors quand celui-ci tombe comme par magie sur son balcon, Antoine est trop émerveillé pour voir en ce Père Noël un cambrioleur déguisé, qui dérobe les bijoux dans les appartements des beaux quartiers. Et malgré tous les efforts de ce « Père Noël » pour se débarrasser d'un Antoine déterminé, ils vont former alors un duo invraisemblable, parcourant Paris de toit en toit, chacun à la recherche de son rêve... Ce conte moderne qui se déroule en une seule nuit, mêle la magie et la féerie de Noël à l'histoire de deux âmes solitaires et blessées qui refusent de grandir et qui vont nouer une relation quasi filiale. Cette rencontre improbable entre un enfant, confronté au deuil, voulant retrouver son père « sur son étoile » et un trentenaire délinquant, ancien enfant de la DASS, va ravir les familles - aussi bien les enfants que les parents - à l'approche des fêtes de fin d'année. Le rire et l'émotion seront assurément au rendez-vous... ■ MT  
*Le Père Noël. Film d'Alexandre Coffre avec Tahar Rahim et Victor Cabal. Durée 1h20. Sortie le 10 décembre 2014.*



### Nos enfants

Adapté librement du livre *Le Dîner du Néerlandais* Herman Koch, ce film raconte l'équilibre précaire sur lequel repose la relation entre deux frères aux vies et aux caractères opposés (l'un est un avocat ambitieux voué à un brillant avenir, l'autre est un pédiatre modeste et dévoué) et leurs femmes respectives, elles aussi très différentes et sans atomes crochus... Ce petit quatuor se retrouve tous les mois pour dîner dans un restaurant de luxe et échanger des banalités de la vie quotidienne... jusqu'au jour où cet équilibre fragile s'écroule quand les enfants respectifs des deux couples commettent un acte terrible, lourd de conséquences. Deux hommes, deux familles aux méthodes éducatives et aux styles complètement différents, vont devoir affronter un drame dans lequel elles sont toutes les deux impliquées.

Jusqu'à quel point peut-on connaître ses enfants ? Si votre enfant commettait un crime, que feriez-vous ? Voilà les questions que pose ce film sélectionné pour la Mostra de Venise 2014. Doit-on dénoncer ses enfants ou bien les protéger coûte que coûte ? Plus généralement : jusqu'à quel point peut-on ignorer sa conscience morale pour protéger sa vie personnelle ? Voilà le dilemme devant lequel les parents respectifs des deux adolescents se retrouvent. Les réactions des uns et des autres sont totalement inattendues et les cartes se brouillent... La psychologie complexe des personnages rend le film captivant, voire déconcertant, à la manière d'un vrai polar. ■ MT  
*Nos enfants (titre original : « I nostri ragazzi »). Film italien d'Ivano De Matteo, avec Alessandro Gassman, Giovanna Mezzogiorno. Durée : 1h32 - Sortie le 10 décembre 2014.*



## Savoirs

### Les concentrés de culture générale

« Un max d'infos en un minimum de pages » ! Voilà comment l'on peut résumer la collection « Les concentrés » proposée par l'éditeur parascolaire Nathan. Destinée aux enfants dès 8 ans, cette collection d'ouvrages ludiques et synthétiques de petit format leur apportera les connaissances fondamentales dans les grands domaines de ce qu'il est convenu d'appeler « la culture générale ». Les inventeurs, le Moyen Age, la mythologie grecque, les grands artistes, les monuments célèbres, l'histoire de France, le cinéma... Chacun de ces thèmes sont abordés en 50 points essentiels, avec des portraits, des dates clés, des anecdotes. Par exemple, l'ouvrage sur les États-Unis présente 50 idées-clés (découverte de l'Amérique, culture de masse, rêve américain), 50 dates (conquête de l'Ouest, guerre de Sécession, krach de Wall Street, guerre du Vietnam, 11 septembre...), 50 personnages (Lincoln, Calamity Jane, Henry Ford, JFK, Martin Luther King...) et 50 lieux emblématiques (New York, Louisiane, Silicon Valley, Grand Canyon, Route 66...). Richement illustrée, la quinzaine d'ouvrages qui composent cette collection originale se présente comme un véritable « concentré de culture ». A mettre entre toutes mains ! ■  
*Collection « Les concentrés ». Ed. Nathan. Chaque ouvrage, 80 pages, 7,50 euros.*



## Rendez-vous

### Salon du livre jeunesse

450 éditeurs, 150 auteurs et illustrateurs présents, quelque 150 000 visiteurs : plus que jamais, 30 ans après sa première édition, le Salon du livre et de la presse jeunesse se présente comme le grand rendez-vous annuel de l'édition jeunesse. Cette année, le salon se déroulera du mercredi 26 novembre au lundi 1<sup>er</sup> décembre. Autour de 9 grands pôles (littérature adolescente, BD, petite enfance, presse...) sont au programme des rencontres avec les auteurs, des lectures musicales, des ateliers pour apprendre le dessin, etc. ■  
*Le salon est gratuit pour les moins de 18 ans. Espace Paris-Est-Montreuil, à Montreuil (93). Infos sur : slpj.fr.*





Mémorial Scolomyes

# GUERRE et Paix au Mémorial de Caen

À Caen, à quelques kilomètres des plages de Normandie où se déroula le débarquement allié le 6 juin 1944, le Mémorial, « Cité de l'histoire pour la paix », propose un voyage historique et une réflexion sur l'avenir. Entre guerre(s) et paix.

« Musée sur l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle et en particulier sur la Seconde Guerre mondiale », comme le définit Isabelle Bournier, sa directrice culturelle et pédagogique, le Mémorial de Caen est un lieu de messages pour les jeunes générations : si l'on y montre la guerre et ses atrocités, c'est pour mieux construire la paix, aujourd'hui et demain. Ouvert en 1988, le musée propose trois grands espaces thématiques à parcourir : la seconde guerre mondiale, le débarquement et la bataille de Normandie – dont on célèbre cette année le 70<sup>e</sup> anniversaire –, et la guerre froide.

Ces expositions permanentes bénéficient d'une mise en scène innovante, notamment grâce aux sons et aux lumières, qui permet aux visiteurs de s'immerger totalement dans ces grands événements qui ont

fracturé l'histoire du siècle dernier. Il faut ici souligner la dimension pédagogique du Mémorial, et plus particulièrement en direction des enfants. « La compréhension des faits historiques qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle est essentielle pour appréhender le monde d'aujourd'hui et agir en citoyen responsable demain », souligne Isabelle Bournier. Cette histoire est racontée aux enfants à travers des objets, des documents d'archives, des photos et des films, le tout présenté dans le cadre d'une scénographie qui met en valeur ce qu'il est important de comprendre et de retenir. »

## Au cœur de l'histoire

En outre, du matériel didactique est également proposé aux jeunes : « la visite des espaces muséographiques peut être accompagnée par des livrets pédagogiques ou des audioguides spécifiquement

## INFOS PRATIQUES

Mémorial de Caen - Esplanade Général Eisenhower, à Caen (Calvados).

www.memorial-caen.fr. Tél. : 02 31 06 06 45.

Ouvert tous les jours de 9h à 19h.

Musée recommandé à partir de 9 ans, une garderie étant prévue pour les 0-10 ans.

conçus pour les jeunes publics », assure la directrice culturelle et pédagogique du Mémorial. Des poutrelles du World Trade Center au discours de Goebbels sur la guerre totale, du bunker souterrain du général Richter qui servit de poste de commandement allemand pendant la bataille de Normandie en 1944 à l'emblématique Mig-21 utilisé par les Russes pendant la guerre froide... Toute l'histoire, du siècle dernier à nos jours, est présente au Mémorial de Caen. Une visite incontournable. ■



**Isabelle Bournier**, directrice culturelle et pédagogique du Mémorial de Caen

### Existe-il des animations spécifiques pour les enfants ?

Il existe plusieurs visites guidées interactives qui permettent aux enfants de comprendre l'essentiel du musée, de s'arrêter sur des documents (des affiches de propagande par exemple), des objets et d'en analyser le contenu sous la conduite d'une animatrice. Sont aussi proposés un grand nombre d'ateliers pédagogiques dans le cadre desquels le jeune public manipule objets et documents.

### Quelles sont les nouveautés proposées par le Mémorial ?

Cette année, le Mémorial proposera des ateliers sur le thème de la presse en guerre, dans lesquels les enfants, à l'aide de tablettes numériques, reconstitueront des unes de journaux. L'idée est de leur faire découvrir que selon l'origine du journal, un événement – comme le débarquement de juin 1944 – peut être raconté de différentes façons. Le Mémorial lance aussi un personnage virtuel sur Facebook.

C'est l'histoire d'une petite fille, Suzon, qui traverse les 6 années de guerre (1939-1945) avec son regard d'enfant et dont on va découvrir le quotidien : sa vie à l'école, les difficultés de sa famille pour se déplacer, se nourrir, s'habiller..., ses peurs, ses joies et ses drames... Ce personnage sera sur le web en novembre et accompagnera les jeunes enfants et élèves jusqu'en juin.





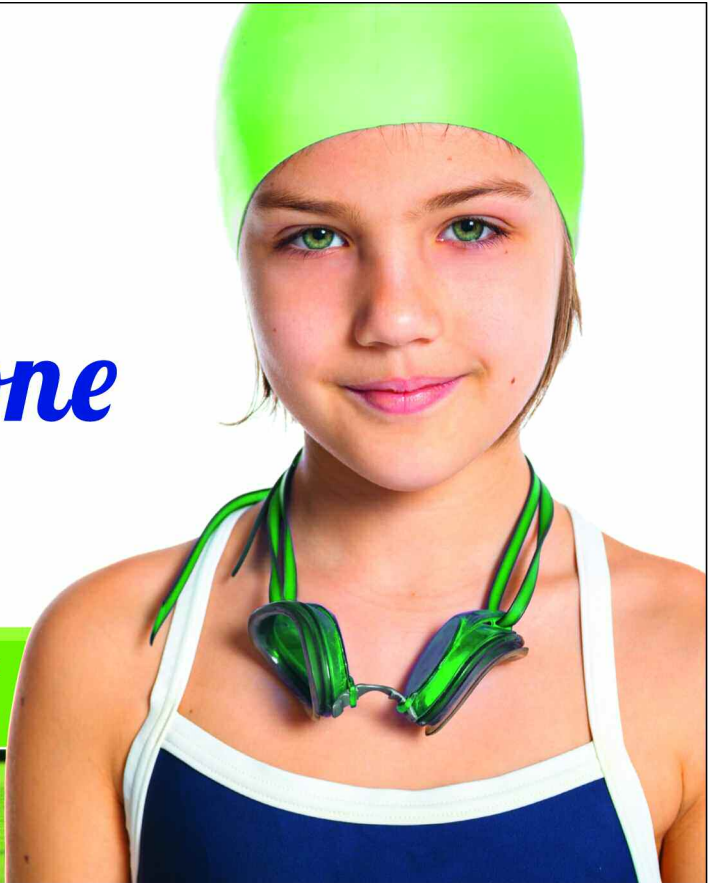
**Summer Sessions\***  
SÉJOURS LINGUISTIQUES INTENSIFS

Cet été,  
**immersion**  
**anglophone**

*"Le matin  
c'est cours,  
l'après-midi  
c'est trop court"*

Cours d'anglais • visites culturelles • activités sportives

Séjours de 13 jours (60 h d'anglais), dans le prestigieux pensionnat de l'école SUGER près de Paris. Stages réservés aux 12-17 ans.



Réservations : 01 49 55 73 00 ou [www.britishcouncil.fr/sejours](http://www.britishcouncil.fr/sejours)



Les tests  
**TOEFL Junior®**

Accompagnez vos enfants **sur la route du succès !**

Conçus pour les collégiens de 11 ans et plus, les tests *TOEFL Junior®* mesurent et certifient les compétences en langue anglaise de vos enfants dans un contexte scolaire et extrascolaire.

**Avec les tests *TOEFL Junior®*, vous pouvez :**

- Identifier leur niveau d'anglais\*,
- Repérer les axes d'amélioration,
- Suivre et valoriser leurs progrès en les motivant !

En savoir plus :  
 [www.etsglobal.org](http://www.etsglobal.org)  
 01 40 75 95 20



Les sessions de tests sont organisées à la demande des établissements scolaires.

\* Les scores sont corrélés sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (niveaux A2 à B2).

Copyright © 2014 by Educational Testing Service. All rights reserved. ETS, the ETS logo and TOEFL Junior are registered trademarks of Educational Testing Service (ETS) in the United States and other countries, used under license. **cariboo** L. AGENCE 03 28 32 12 12



**Listening. Learning. Leading.**

# TIR à L'ARC, 1, 2, 3... VISEZ !

Rigueur, précision, maîtrise de soi... La pratique du tir à l'arc offre quantité de bienfaits, au corps comme à la tête ! Un sport d'adresse ludique accessible dès l'âge de 8 ans.

**P**lume blanche, flèche noire... Derrière ces surnoms aux résonances apaches se cachent quelques-uns des niveaux de progression que peuvent atteindre les jeunes archers, à l'instar des skieurs dans leur « course aux étoiles ». C'est dès l'âge de 8 ans que l'on peut tirer ses premières flèches en club. Technique et ludique à la fois, le tir à l'arc attire aujourd'hui un nombre croissant de jeunes : près de la moitié des licenciés ont moins de 20 ans, avec une proportion d'une fille pour trois garçons.

## Concentration exigée !

La plupart des clubs proposent des séances d'initiation gratuites et mettent à la disposition des archers le matériel nécessaire à la pratique de ce sport : arc, flèches, carquois, palette pour les doigts, protection de bras, etc. Originalité de ce sport, aux beaux jours, les archers délaissent les gymnases pour s'exercer en extérieur. Et là, les données changent, les tirs sont soumis aux caprices d'Eole, ce qui

demande aux jeunes pratiquants de bonnes capacités d'adaptation et de résistance au stress, car il faut tirer ses flèches dans un temps imparti.

Beaucoup de jeunes viennent au tir à l'arc après s'être identifié à un héros, Robin des Bois en tête. « En 2012, quand le film d'animation *Rebelle* est sorti au cinéma, nous avons eu un afflux de demandes d'inscription à notre club, surtout de la part des filles !, se souvient Lee Destandau, de la compagnie des archers quénévois (lire son témoignage ci-dessous). Le phénomène s'est répété avec le film *Hunger Games* dans lequel Jennifer Lawrence jouait le rôle de Katniss, une archère émérite. » Mais les motivations des archers en herbe peuvent être d'une autre nature.



Besoin d'améliorer sa concentration, de remédier à des problèmes d'équilibre ? Le tir à l'arc est tout indiqué ! Idem pour l'apprentissage de la rigueur et de la discipline, la pratique de ce sport-loisir étant extrêmement codifiée, l'archer doit se plier à des règles du jeu très précises.

## Quel coût ?

Le coût d'une licence et de l'adhésion à un club varie de 50 à 150 euros environ. Côté matériel, suivant l'âge, le type d'arc utilisé diffère et doit être choisi en fonction de la morphologie de l'archer. Pour un arc d'initiation, il faut compter un budget d'environ 100 euros. ■

## OÙ PRATIQUER ?

Dans chaque département, il existe plusieurs clubs affiliés à la fédération française de tir à l'arc (FFTA). La plupart sont ouverts aux jeunes dès 8 ans (catégorie poussins) et permettent, au choix du jeune, une pratique « loisir » ou « compétition ». Pour trouver un club près de chez vous, rendez-vous sur le site de la FFTA, [www.ffta.fr](http://www.ffta.fr), qui propose un annuaire des clubs par département.

## L'AVIS DU SPÉCIALISTE

Lee Destandau, secrétaire du club « La compagnie des archers quénévois » (Quéven, Morbihan)

### « UN SPORT CONVIVAL OÙ IL EXISTE UN ESPRIT D'ÉQUIPE »

« Dans notre club, nous accueillons les jeunes à partir de 10-11 ans. On leur propose 4 séances d'initiation pour qu'ils découvrent le tir à l'arc, cela permet aussi de voir s'ils sont réellement motivés. C'est un sport convivial, où il existe un

esprit d'équipe, comme un esprit de compétition, mais toujours dans le respect. Le tir à l'arc exige surtout de la concentration, qui doit être au maximum quand on est sur le pas de tir, et que l'on se prépare à appréhender la cible. »

# ENTREPRENEURS à 14 ans !

« Monter une boîte » à l'école, c'est possible grâce au dispositif innovant de la mini-entreprise. Du collège au BTS, les élèves deviennent de vrais mini-entrepreneurs en charge d'un projet qu'ils auront eux-mêmes choisis. Source d'ambition et parfois même de vocations, retour sur une expérience synonyme d'aventure.

« **L**a mini-entreprise m'a fixé sur mon avenir. » Pour Nicolas, en terminale ES, devenir mini-entrepreneur à l'époque de sa 1<sup>re</sup> ES c'était avant tout mettre en pratique la théorie des cours et enrichir son projet d'intégrer une école de commerce. « Directeur marketing » de l'équipe soudée qui a remporté le championnat de Normandie et terminé sur la 3<sup>e</sup> marche du podium national avec son Délis'cup (lire l'encadré ci-dessous), Nicolas regrette que cette option ne soit pas plus valorisée et donc notée. « Pour moi, c'est plus utile que d'apprendre le latin », fait-il remarquer avec une pointe d'ironie. En outre, comme toutes les présentations se font à l'oral – et même en anglais lors du championnat national ! –, son



Encadrés au minimum par deux enseignants volontaires, les élèves mettent au point leur projet de mini-entreprise.

niveau dans la langue de Shakespeare s'est considérablement amélioré. « Si au début de l'année j'étais angoissé à l'idée de passer mon oral de bac français, à la fin, parler devant un seul professeur me paraissait de la rigolade. »

## « La mini-entreprise les fait grandir »

Magali Cressy d'EPA (1) n'est pas surprise de cette mise en confiance et de toutes les conséquences positives qui découlent de la participation des élèves à la mini-

REPÈRE

## Une mini-ENTREPRISE à La sauce NORMANDE

La « success story » d'Art'Gliss a commencé à la cafétéria de leur lycée de Vernon (Eure). Inscrits en mini-entreprise dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, ces élèves de 1<sup>re</sup> ES et S se sont alors rendus compte qu'il n'existait que des gros pots de sauce peu appétissants. Et l'idée est née d'une coupelle lavable à clipser directement sur l'as-



siette pour éviter le mélange des sauces aux aliments (voir photo ci-contre). Quelques mois plus tard, le Délis'cup allait voir concrètement le jour grâce à Véxin Polymères, un industriel situé à 10 km de leur lycée, qui a accepté de développer et de réaliser le produit en échange de cette idée. Elue championne de Normandie, cette mini-entreprise a remporté la 3<sup>e</sup> place au concours national EPA 2014.





**Magali Cressy**, animatrice-coordinatrice EPA Haute-Normandie

## « TRANSMETTRE LA MÉTHODE DE RÉFLEXION »

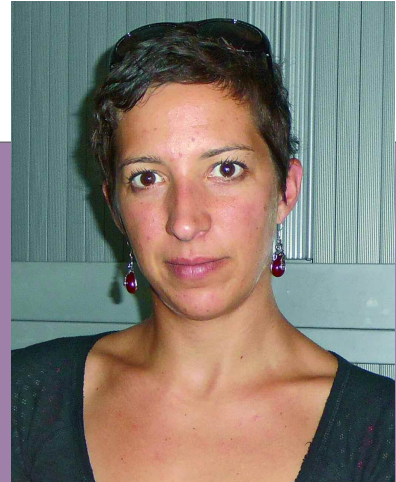
### Qu'est ce que la mini-entreprise peut apporter à un élève ?

Pour ceux qui sont en décrochage, cela permet de les réintroduire dans le système scolaire. A cette occasion, on va croire en eux et leur donner des responsabilités et cela change tout. Grâce à la pédagogie du projet, le rapport au professeur est également différent. Le professeur encadrant doit changer de peau et devient plus un coach. Parfois, les élèves le tutoient et l'appellent par son prénom tout en maintenant le respect. Les jeunes qui réussissent

en mini-entreprises ne sont pas forcément les bons élèves de la classe.

### Quelle est l'influence des adultes encadrants sur la mini-entreprise de ces adolescents ?

L'idée c'est de transmettre la méthode de réflexion. Nous ne sommes pas là pour faire à leur place. Nous préférons chez EPA des échecs d'élèves plutôt que des réussites de profs mais heureusement 95 % des projets vont au bout. Notre rôle est aussi



d'insister sur des thèmes comme la parité. Par exemple, on travaille sur la question du sexisme car les préjugés sont encore et toujours d'actualité dans la jeune génération. Les filles font de très bonnes PDG aussi et on veut qu'elles osent plus !

entreprise. En charge de l'animation et de la coordination sur la région Haute-Normandie qui compte cette année 72 projets de mini-entreprises, elle ne compte plus les retours positifs d'élèves métamorphosés. « *Entre ceux qui disent avoir trouvé leur place et ceux qui ne regrettent pas, la mini-entreprise les fait tous grandir.* »

Grâce aux 30 à 60 heures de ce programme pédagogique réparties sur une année scolaire, les élèves inscrits (et choisis quand ils sont trop nombreux) appréhendent la gestion de projet et acquièrent des réflexes pour concrétiser une idée. Entre « brainstorming » (réflexion en groupe), étude de marché et présentation de projets aux futurs actionnaires, les mini-entrepreneurs apprennent à respecter les objectifs qu'ils se sont fixés et s'organisent comme une vraie entreprise. Autour des 6 départements que compte l'entreprise (Communication, Financier, Relation client...), les mini-entrepreneurs se répartissent les fonctions en passant des entretiens avec CV et lettre de motivation à l'appui. Une mise en conditions réelles qui stimule et valorise leurs qualités personnelles (créativité, solidarité, autonomie, esprit d'initiative, etc.).

### Des profils d'élèves variés

A cette période de l'année, la classe de 3<sup>e</sup> du collège de l'Europe de Corneilles (27) en est à la réalisation de questionnaires pour leur étude de marché et l'étude de la concurrence. Pour ces 16 élèves sélectionnés dans cette option Découverte Professionnelle sur 30 inscrits, c'est au rythme d'une matinée par semaine et encadrés par deux enseignantes qu'ils découvrent les joies de l'entrepreneuriat. Si l'envie de découvrir autre chose et de varier

des cours classiques pouvait être la motivation initiale de Pierre, Julien ou Marie, après seulement trois sessions tous se prennent au jeu et s'investissent dans leur projet de mini-carrés potagers. Et pour Paul, participer à cette aventure, « *ça n'est que du bonus* ». Et l'objectif est en vue : leur première assemblée générale avec présentation du projet aura lieu en janvier devant leurs actionnaires pour une commercialisation du produit le mois suivant.

(suite page 34)



L'animateur EPA du secteur revient dans la mini-entreprise toutes les cinq à six semaines pour s'assurer du bon déroulement du projet.

Pour les deux encadrantes volontaires Marjorie Lapergue, professeur de SVT et Perrine Caudebec, professeur d'anglais, il était important de varier les profils d'élèves. « Pour cela, nous demandons également l'avis de nos collègues car cela peut permettre de raccrocher un élève en difficulté, ou encore à celui qui est plus timide de s'affirmer. » Equipées d'un support pédagogique fourni par EPA, les enseignantes aident les élèves dans leurs recherches. L'animateur EPA, lui, revient toutes les 5 à 6 semaines mais reste toujours disponible pour les professeurs en cas de besoin.

Quand la fin de l'aventure aura sonné pour cette classe de 3<sup>e</sup>, ils auront le choix entre des chèques cadeaux, une sortie collective ou un don à une association pour répartir leurs bénéfices. Magali Cressy le sait pour l'avoir vu maintes fois, « tous les élèves veulent des chèques ca-

deau en début d'année et finissent en majorité par choisir une sortie collective pour prolonger la mini-entreprise par un moment « corporate » (esprit de groupe, ndr), rien qu'à eux. » Et la mini-entreprise qui les a précédés leur a laissé un beau cadeau... un don de 200 euros pour les aider dans leur futur projet. Une classe de Dieppe, elle, a tout offert à l'Hôpital de la ville car la console Wii des enfants hospitalisés avait été volée... Quand mini-entrepreneurs rime avec grand cœur. ■

JNV

**Note**

(1) : EPA, *Entreprendre pour apprendre*, est une fédération d'associations loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale comme activité complémentaire à l'école. 22 associations EPA couvrent aujourd'hui l'ensemble du territoire. Infos sur [www.entreprendre-pour-apprendre.fr](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr).

**LA VOIX DES PARENTS**

89-91, bd Berthier, 75 847 Paris Cedex 17  
Tél : 01 44 15 18 18 - Fax : 01 47 66 33 02

N° 383 - Novembre-décembre 2014

Abonnement 5 numéros par an : 12 ou 16 euros

Directrice de la publication : Valérie MARTY  
Comité éditorial : Patrick DUGENNE,  
Bruno JOUVENCE, Myriam MENEZ, Joël VEIES  
Secrétaire de rédaction : Marthe TURQUIEH - Publi-  
cité : PLC - 31, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.  
Tél : 01 45 26 08 30 - Conception et réalisation :  
Agence / Coordination éditoriale : Olivier GARNIER -  
Commission paritaire : n° 0117 G 79300 - Impres-  
sion : Touraine Rotos - 32, Av Charles-Bedaux, 37000  
Tours - ISSN : 0049 6693 - Dépôt légal à parution.

Crédit couverture : AltoPress / Photo Alto / Agence BSIP.  
Autres crédits : Sipa Press, Getty Images,  
AFP Photos,



Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et  
liberté", chaque adhérent abonné dispose du droit d'information,  
de rectification et d'accès auprès de la PEEP.

Un article a retenu votre  
attention et vous souhaitez  
réagir ? Ecrivez-nous :  
La Voix des Parents - Courrier des  
lecteurs - 89, bd Berthier,  
75847 Paris Cedex 17.  
Ou par e-mail : [vdp@peep.asso.fr](mailto:vdp@peep.asso.fr)



Pour suivre au plus près  
l'éducation de vos enfants

abonnez-vous à



LA VOIX DES  
PARENTS

Oui, je souhaite m'abonner à La Voix des Parents.

- Je recevrai La Voix des Parents pendant un an (5 numéros)
- Je recevrai le hors-série La Vie scolaire de A à Z

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ N° d'adhérent : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom et ville de l'établissement de votre enfant : \_\_\_\_\_

16 €\* ou 12 €\*  
pour les adhérents PEEP

Ci-joint mon règlement par chèque  
bancaire ou postal à l'ordre  
de la Fédération PEEP.

Bulletin et règlement à  
retourner à :  
Fédération PEEP  
89-91, bd Berthier  
75847 Paris Cedex 17

Recevez directement par e-mail les informations de la Fédération.

Pour cela, merci de nous communiquer vos coordonnées à [peep@peep.asso.fr](mailto:peep@peep.asso.fr), en indiquant vos nom, prénom, adresse, nom de l'établissement de votre enfant, nom et ville de votre association, n° d'adhérent.

COMMENT REDONNER AUX ENFANTS

# LE GOÛT D'APPRENDRE ?

**Bordas** Soutien scolaire

L'entraînement en ligne du CP à la Terminale

Mes parents  
m'abonnent  
à partir de  
2,99 €/mois

Je m'entraîne  
sur ordinateur  
ou sur tablette

Je revois tout  
le programme  
à mon rythme

[www.bordas-soutien-scolaire.com](http://www.bordas-soutien-scolaire.com)



1946

Bordas :  
Éditeur scolaire  
depuis 1946



Conforme aux  
programmes de  
l'Éducation nationale



Contenus rédigés  
par des enseignants



Un compte parent  
pour suivre  
ses résultats



Paiement sécurisé



Un service client  
à votre écoute



# UN CAMPUS POUR TOUS LES TALENTS

**24 écoles dédiées** à l'excellence

**500** formations du CAP au Doctorat dont 400 en alternance

**52** filières métiers

[www.campus.cci-paris-idf.fr](http://www.campus.cci-paris-idf.fr)

avec le soutien de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

